L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 15 NOVEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
F. WEISSE. N. DUFOUR
[illegible] S. HARRY

Chartres, No 109, entre St Louis et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 15 NOVEMBRE.

[illegible] l'imprimerie de l'Abeille [illegible] au No 109, rue de Chartres, [illegible] Conti et St Louis.

BULLETIN EUROPEEN.

Nous avons reçu hier nos journaux européens par le *Baltic* et l'*Ericson*; ils vont jusqu'au 22 octobre pour l'Angleterre et jusqu'au 20 pour le continent.

C'est par la voie de Saint-Pétersbourg [illegible] sont parvenues en France et en Angleterre les nouvelles de l'expédition qui, [illegible] Odessa, est allée bombarder la forteresse de Kinbourn, en face [illegible]. Le bombardement, qui avait [illegible] le 15, a continué jusqu'au 17, [illegible] trois heures de l'après-midi; à ce moment [illegible] a dû cesser son feu et [illegible] par les alliés y sont [illegible]. On trouvera plus loin les détails [illegible]. L'escadre expéditionnaire, [illegible] la pointe sur laquelle [illegible] est allée jeter l'ancre à [illegible] du Dnieper. Il est à [illegible] Otchakoff subira le même [illegible] Kinbourn.

[illegible] les opérations consistent [illegible] des mouvemens stratégiques [illegible] que le prince Gortchakoff, [illegible] suite de ses mouvemens, de [illegible] ses moyens d'approvisionnement [illegible] décidé à évacuer définitivement la Crimée, et aurait même commencé ses préparatifs de retraite. Nous ne [illegible] ajouter foi à ces rumeurs.

[illegible] de Copenhague a adressé à [illegible] Berlin et, avec quelques légères [illegible] dans les termes, aux divers [illegible] intéressés dans le commerce [illegible], une dépêche qu'accompagnent un *Memorandum* et des tableaux [illegible] relativement à l'importante [illegible] des droits du Sund. On trouvera [illegible] analyse de cette dépêche.

[illegible], le cabinet danois [illegible] gouvernemens intéressés à envoyer [illegible] des commissaires spéciaux [illegible] instructions leurs représentants [illegible] la cour de Danemark, en [illegible] qui auraient pour objet [illegible] la question. Il exprime le [illegible] conférences s'ouvrent dans [illegible] de novembre, et enfin, [illegible] la proposition qu'il compte [illegible] part, aux délégués, est [illegible] du droit de passage par les [illegible] intéressées moyennant la capitalisation.

[illegible] se demander, dit à ce [illegible] européen, si dans l'état de [illegible] actuellement, alors que toutes [illegible] rompues entre elles, [illegible] Angleterre d'une part, la [illegible] consentiront à envoyer [illegible] commissaires à une [illegible] aurait à discuter entre eux une question [illegible]. La Russie est [illegible] position géographique [illegible] intéressée à la solution [illegible] ne peut donc y avoir [illegible] sur cet objet sans [illegible] Les États-Unis, en outre, [illegible] au Danemark [illegible] droit à l'avenir, à de [illegible] danois à convoquer [illegible] peu disposés à [illegible]. On voit par là que, [illegible] actuelles surtout, la [illegible] solution facile, et [illegible] aura beaucoup à faire.

[illegible]

[illegible] aujourd'hui que les dé[illegible] dans l'État a une majorité [illegible]. Nous jugeons donc [illegible] plus longtemps le tableau [illegible] avant hier encore dans [illegible] le tableau officiel [illegible] parviendra.

[illegible] On écrit de Washington [illegible] appris avec étonnement [illegible] navales importantes [illegible] du nord et des [illegible]. Les navires qui ont [illegible] l'escadre anglaise dans [illegible] la frégate à hélice, Pembrok, [illegible] de 60 canons; Russell, [illegible] de 60 canons; Hastings, [illegible] Powerful se rendront [illegible] et le steamer Rosamond [illegible].

AMÉRIQUE CENTRALE.

Il est rapporté à New-York [illegible] de Nicaragua. Le [illegible] Walker s'est emparé de Granada [illegible]. Cette ville a été pour ainsi dire [illegible] sortie quel[illegible] pour aller attaquer [illegible], marchait contre Rivas [illegible] chute de Granada, [illegible] en assemblée et ont [illegible] de la république; [illegible] a recommandé le général [illegible].

[illegible] ministre des États-Unis [illegible], ayant rendu à Rivas [illegible] propositions de paix, y a été reçu [illegible] par le gouverneur: il n'a été [illegible] que la nouvelle est parvenue [illegible] que la ville serait attaquée [illegible] permettant au ministre américain de [illegible]. Le traité de paix conclu [illegible] la victoire de Walker.

[illegible] La législature de la Géorgie est [illegible] le 5 de ce mois; tous les [illegible] sont démocrates. L'honorable [illegible] Bailey a été élu président de [illegible] l'honorable Wm Stiles speaker de la [illegible] des Représentans.

[illegible] — La législature de cet État s'est [illegible] courant à Montgomery. M. B.C. [illegible] président du Sénat, et M. Ri[illegible] speaker de la Chambre des Représentans.

[illegible] LA HAVANE, LE MEXIQUE ET NEW-[illegible]. Le steamer *Ocean Bird*, capitaine [illegible], part ce matin pour la Havane et [illegible]. Il prendra des passagers pour [illegible], Vera Cruz et Tampico, le service [illegible] établi de manière à ce qu'en dé[illegible] Havane pour ces derniers ports ait [illegible] même de l'arrivée de l'Ocean Bird [illegible] capitale de Cuba. C'est le steamer [illegible] qui prendra à la Havane les passagers [illegible] Mexique. Pour le prix, voir aux annonces.

NOUVEAUTÉS ET MARCHANDISES A BON MARCHÉ.— [illegible], au coin des rues Condé et Hôpital, [illegible] annonce aujourd'hui dans nos colonnes [illegible] a reçu par les derniers arrivages de [illegible] un grand et magnifique assortiment de [illegible] d'automne et d'hiver. Un avis [illegible] renferme l'énumération de ces [illegible]. Nous dirons seulement que la [illegible] statique par le bon marché [illegible] de la saison trouveront [illegible].

MODES ET HAUTES NOUVEAUTÉS.—Mlle Sophie, [illegible] propriétaire de la maison A. [illegible] de Chartres, fera incessamment l'ouverture d'un magnifique assortiment de modes et de marchandises hautes nouveautés [illegible] choisies elle-même à Paris.— Les dames les plus riches ont ainsi jamais [illegible] à la Nouvelle-Orléans trouvent [illegible]; nous croyons devoir y appeler particulièrement l'attention des dames. Les robes, manteaux, talmas, voiles, mouchoirs, &c, de la maison Sophie méritent également de fixer l'attention. Voir aux avis.

HUILE POUR MACHINES.—MM. A. A. Green & Co, No 60, rue Poydras, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils ont en magasin un approvisionnement de l'excellent huile connue [illegible] le nom de *Mason's extra Lard Oil*. Cette huile est la meilleure que puissent employer les planteurs dans leurs sucreries; elle [illegible] ne gèle pas en hiver, et ne forme pas de crasse dans les machines. Elle se vend à [illegible] prix modérés.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Meschacébé* de St Jean-Baptiste, du 11 novembre:

ASSASSINAT.—Une tentative d'assassinat a été commise mardi, dans notre paroisse. La victime [illegible] vieux nègre appartenant à M. Alphonse Perret, et les assassins sont, dit-on, le nègre Powell, appartenant à M. François Webre, un mulâtre libre et deux esclaves. [illegible] nègre habite une cabane isolée et éloignée de l'habitation, c'est un traiteur ou médecin congo et tout porte à croire que ses meurtriers avaient la conviction qu'il possédait une forte somme d'argent. Ils ont essayé de lui couper le cou avec un mauvais couteau et ne pouvant y parvenir, ils lui ont enfoncé la lame dans la gorge. Le malheureux appela longtemps en vain à son secours et lorsque les assassins s'aperçurent [illegible] qu'on ne pouvait [illegible] rien [illegible]. A tout hasard, ils tirèrent un coup de feu dans la direction du lieu du meurtre, et les assassins prirent la fuite.

Le docteur G. Chabaud fut appelé immédiatement pour donner ses soins à la victime, qui probablement ne survivra pas à ses blessures. Jusqu'ici le nègre Powell a été seul arrêté; il jouit d'une mauvaise réputation.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Marché de New York.

New York, 10 novembre.—Le coton a éprouvé sur ce marché une baisse de 1/4 de ct par livre. Il s'est vendu aujourd'hui 1500 balles à 9 1/8 cts la livre pour le middling Orleans, et à 9 1/2 pour l'Uplands middling.

New York, 12 novembre—Notre marché aux cotons est calme aujourd'hui aux cotes de samedi; 600 balles ont été vendues.

New York 14 novembre.—Le marché aux farines est ferme aux cotes d'hier, savoir: de $9 12 à $9 37 le baril pour les qualités de l'Ohio. Le blé rouge du Sud vaut $2 10 et le blé rouge de l'Ouest $1 97 le boisseau. Le maïs a éprouvé une légère baisse; le maïs se vend 96 1/2 cts le boisseau. Le porc reste ferme aux dernières cotes. Les graisses ont une tendance à la hausse: elles valent 12 3/8 cts la livre. Nous cotons le change sterling à 8 1/2 pour cent de prime.

Arrivage.

Passe du Sud-Ouest, 14 novembre.

Le navire John S. Parson, capitaine Pierce, venant de Bath, est arrivé.

CHRONIQUE LOCALE.

LE MARIGNY.—Le shérif, M. Marigny, a transmis hier, à la Sixième Cour de District, le rapport des commissaires du septième PRECINCT. MM. Christy et Horton déclarent qu'ils ne peuvent pas se rappeler le nombre exact des votes qui avaient été déposés avant que la boîte ne fût brisée.—M. Lock, le troisième commissaire, donne le nombre exact des bulletins reçus pour gouverneur, lieutenant-gouverneur, pour shérif et le transfert du siège du gouvernement.

M. Benjamin, avocat de M. Bell, a demandé que le shérif transmît, à qui de droit, trois copies du tableau basé sur la déclaration de M. Locke et des deux greffiers.—L'affaire continuera ce matin à 10 heures. Le juge Cotton a ordonné que la réponse de MM. Christy et Horton fût soumise à l'Avocat Général et que les deux commissaires fussent arrêtés pour mépris de Cour.

ÉLECTIONS CONTESTÉES.—MM. John M. Bell, candidat démocrate à la place de shérif; B. S. Tappan, à la place d'avocat de district; Daniel Scully, à la place de greffier de la Première Cour de District; J. J. Lugenbuhl à la place de greffier de la Deuxième Cour de District; Wm C. Auld, à la place de greffier de la Quatrième Cour de District; H. C. Peire à la place de greffier de la Cinquième Cour de District; Jules Caire, à la place de greffier de la Sixième Cour de District, ont contesté hier, à la Première Cour de District, l'élection des candidats américains aux places que nous venons de nommer. Les demandeurs se fondent sur ce que les boîtes de deux précincts qui leur donnaient une majorité de trois cents voix ont été brisées et sur ce que les commissaires avaient refusé les votes d'un grand nombre de citoyens naturalisés qui auraient voté pour eux. Le procès commencera bientôt.

AFFAIRE KENDALL.—Les plaidoiries ont commencé hier, à dix heures, et ont duré jusqu'à trois heures. MM. Roselius et Morse, avocats du gouvernement, et MM. Hunt et Sigur, avocats de la défense, se sont fait entendre. La Cour a siégé de nouveau à cinq heures, et après la plaidoirie de l'avocat de district Mc Kay, l'affaire a été soumise au jury. A une heure très avancée de la nuit, le jury n'avait pas encore rendu son verdict.

L'enceinte de la Cour pouvait à peine contenir les membres du barreau qui étaient venus assister aux débats.

ARRESTATIONS.—La police du Premier District a arrêté James Finn qui est entré chez Mary Fale, l'a assommée et lui a arraché des poignées de cheveux.—Cautionnement en attendant l'interrogatoire.

—S. Gubeson répondra bientôt, devant le recorder du Premier District, à l'accusation d'avoir poursuivi deux députés du commissaire des rues, de leur avoir jeté des pierres et de les avoir menacés de les tuer dès que l'occasion se présenterait.

—J. O'Brien a fait arrêter James Foley qu'il accuse de lui avoir volé cinq piastres tandis qu'ils faisaient tous deux une partie de cartes dans un café de la rue Notre Dame.

ARRESTATION.—M. Hugh Folly a fait arrêter hier John Allen, ex-second maître d'équipage du bateau à vapeur David Tatum, qui fait les voyages entre St-Joseph et Waverly, sur le Missouri. L'affidavit l'accuse d'avoir tué John Folly, le 29 du mois dernier. Le recorder Baker a envoyé Allen en prison. Le meurtre a été commis à bord du bateau qui était amarré en face d'un chantier de bois, sur le Missouri, entre les deux ports mentionnés plus haut.—Le coupable s'enfuit. Le cousin de la victime ayant appris qu'il se trouvait à la Nouvelle-Orléans, y vint immédiatement et parvint à le faire arrêter.

ACCUSATION D'ESCROQUERIE.—M. J. F. Callico accuse L. A. Revoile de lui avoir vendu pour $120 un terrain situé au cimetière Catholique No 2, et dans lequel, disait-il, la grand'mère du plaignant avait été enterrée. [illegible] déclare que M. Revoile avait [illegible] à un autre personne le terrain [illegible] la grand'mère de M. Callico.

VOIES DE FAIT.—Johanna M'Donnell, qui est employée à l'hôtel St Louis, se plaint d'avoir été frappée dans la cour d'une maison de l'encoignure St Anne et Rampart, par une personne dont elle ignore le nom, mais qu'elle se charge de désigner à la police.

—M. Sadler est accusé d'avoir administré un coup de bâton à Catherine Chropela [illegible].

—M. Martin est accusé, devant le recorder du 2e District, d'assaillir journellement sa femme. L'accusation est portée par le Dr Allemeri.

—En outre, il accuse Mme Ladder d'avoir assommé Catherine Wolfe dans la rue St Philippe.

Le recorder a lancé des ordres d'arrestation.

TENTATIVE DE RÉVOLTE.—M. Chas. C. Sampson, capitaine du navire américain *Great Duke*, a déclaré hier au commissaire des États-Unis que cinq de ses matelots, Edward Mack, John Perry, S. Morrison, H. Baxter et W. A. Newman ont, pendant la traversée de Liverpool à la Nouvelle-Orléans, refusé d'obéir à ses ordres et à ceux de ses officiers.—Les accusés ont été arrêtés à l'arrivée du navire dans le port. Ils sont en prison. L'instruction n'aura lieu que dans quelques jours.

CÉLÉBRATION.—La Compagnie de pompiers Vigilant No 3 a célébré hier son neuvième anniversaire. Le cortège a parcouru les principales rues de la ville musique en tête, et présentait un fort beau spectacle.

DEVANT LA 1RE COUR.—John Johnson accusé d'avoir volé une montre en or au sergent Doyle, a comparu hier devant le recorder Bright, qui a exigé un cautionnement de $500 pour répondre de sa conduite devant la Première Cour de District. Le prévenu n'ayant pu fournir ce cautionnement restera en prison jusqu'à ce qu'il soit jugé par un jury.

—George Murphy dit Leary, que Wm James Boggs, commissaire d'élection au deuxième précinct, accuse de s'être parjuré en déclarant qu'il était citoyen naturalisé, restera en prison en attendant qu'il comparaisse devant le même tribunal.

—James Haley, sur lequel on a trouvé une arme, devra se présenter devant la Première Cour. Il est en prison faute de cautionnement.

DEVANT LE JUGE ROBERTSON.—Le recorder Robertson a envoyé hier les personnes suivantes devant le juge Robertson:

James Young, port d'armes—Cautionnement de $500.

Amédé Gardès, [illegible] port d'armes. En prison faute d'un cautionnement de $500.

Philip Connor, individu dangereux et suspect—en prison.

William Clark, pour avoir assailli C. Kursteiner—Cautionnement de $300.

Alex. Harmond, port d'armes—En prison.

MAISONS DE DÉBAUCHE, &c.—L'officier de police Baxter a déclaré hier au recorder Ramos que la maison située au coin des rues Douane et Franklin est fréquentée par des femmes de mauvaises mœurs. L'affidavit du même officier accuse le propriétaire du point d'honneur à l'encoignure St Philippe et Rampart de n'avoir pas pris de licence et de vendre du whisky à des nègres qu'il enivrent et troublent la paix du quartier.

L'officier Lépani accuse la femme Susannah de tenir une maison de débauche dans la rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne.

Le tribunal a ordonné l'arrestation des accusés.

Capitulation de Kinburn.

Voici, d'après un supplément du *Moniteur*, le rapport complet de l'amiral Bruat, sur la prise de Kinburn:

« Kinburn, 17 octobre.

« Le 14 octobre au matin, les escadres ont quitté la rade d'Odessa, dès que les gros vents d'ouest, qui contrariaient leurs opérations depuis le 8 octobre, ont cessé. Le soir même, elles ont mouillé devant Kinburn.

« Dans la nuit, quatre chaloupes canonnières françaises, la *Tirailleuse*, la *Stridente*, la *Meurtrière* et la *Mutine*, expédiées par le contre-amiral Pellion, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Allemand, du *Cacique*, ont franchi, avec cinq canonnières anglaises, la passe d'Otchakow, et sont entrées dans le Dniéper.

« Le lendemain, 15 octobre, dès le point du jour, les troupes ont été débarquées à 4,500 mètres environ dans le sud de la place. Dans l'après-midi, les bombardes ont ouvert leur feu; mais elles ont été obligées de l'interrompre quand la nuit s'est faite, à cause de la houle, qui rendait son tir incertain.

« La journée du 16 a été à peu près perdue pour nous, les vents étant retombés au sud-ouest. Les troupes se sont occupées de se retrancher et de pousser des reconnaissances vers le sud. Les canonnières qui étaient dans le Dniéper ont pu seules inquiéter la place.

« Le vent ayant passé au nord dans la nuit, nous nous sommes occupés dès ce matin, l'amiral Lyons et moi, de faire mettre à exécution le plan de combat que nous avions arrêté depuis la veille, d'après les sondages du capitaine Spratt, du *Spitfire*, et du lieutenant de vaisseau Cloué, du *Brandon*, assistés de MM. Ploix et Manen, ingénieurs hydrographes. A neuf heures vingt minutes, les trois batteries flottantes, la *Dévastation*, la *Lave* et la *Tonnante*, ont ouvert leur feu.

« Les succès qu'elles ont obtenus dans cette journée a répondu à toutes les espérances qu'on [illegible] promptement et sur plusieurs points des brèches praticables.

« Les bombardes françaises et anglaises ont ouvert leur feu à neuf heures quarante-cinq minutes; leur tir, rectifié par les signaux des avisos, a été admirablement bien dirigé. Je leur attribue une grande part dans la prompte reddition de la place.

« Les cinq canonnières la *Grenade*, la *Flèche*, la *Mitraille*, la *Flamme* et l'*Alarme*, soutenues par six canonnières anglaises, ont pris leur poste à peu près en même temps que les bombardes. Leur tir ricochet très avantageusement les batteries à barbette, que combattaient les batteries flottantes.

« Dès que le feu de la place a diminué de vivacité, nos canonnières se sont portées, sur le signal du capitaine de la *Grenade*, M. Jauréguiberry, à la hauteur des batteries flottantes. Elles ont été accompagnées, dans ce mouvement, par les canonnières anglaises.

« A midi très précis les vaisseaux, suivis par les frégates, les corvettes et les avisos, ont mis sous vapeur. Les vaisseaux se sont formés sur une ligne de front; ils ont jeté l'ancre et se sont embossés à 1,600 mètres des forts par 28 pieds et demi d'eau. Au même moment, six frégates anglaises, soutenues par le contre-amiral Pellion, l'*Asmodée*, le *Cacique* et le *Sané*, ont donné dans la passe d'Otchakoff pour prendre les forts de Kinburn à revers. Le vaisseau anglais *Hannibal* s'est avancé jusqu'au milieu de cette passe.

« Les généraux Bazaine et Spencer ont porté leurs tirailleurs et leurs pièces de campagne à 600 mètres environ de la place.

« Ces manœuvres hardies et le front imposant que présentaient les neuf vaisseaux français et anglais embossés bord à bord, ont promptement éteint leur artillerie, [illegible] effet décisif. A une heure trente-cinq minutes, [illegible] remarquant que le fort de Kinburn ne tirait plus, bien que les ouvrages du nord continuassent à se servir de leurs mortiers, l'amiral Lyons et moi nous avons pensé qu'il convenait de suspendre le carnage des braves gens que nous combattions; nous avons, en conséquence, fait le signal de cesser le feu, et nous avons arboré le pavillon parlementaire, en envoyant à terre une embarcation française et une embarcation anglaise.

« Les forts ont accepté la capitulation offerte. La garnison est sortie de la place avec les honneurs de la guerre et s'est rendue prisonnière. Nos troupes occupent tous les ouvrages russes.

« La capitulation stipulait que la place nous serait remise dans l'état où elle se trouvait. Nous sommes donc en possession des approvisionnements et des munitions de l'ennemi. L'amiral Lyons et moi avons fait [illegible] des vaisseaux pour soigner les blessés russes, au nombre de 50 environ.

« Le chiffre des prisonniers est de [illegible]

quinze cents. Nous allons nous occuper de constituer ici un solide établissement.

A ce rapport est jointe la note suivante, émanant également de l'amiral:

NOTE SUR KINBURN.

Les eaux du Bug et du Dniéper aboutissent à la mer par une seule branche. Après avoir formé un lac où ils se confondent, les deux fleuves s'écoulent ensemble, entre Otchakow au nord et Kinburn au sud, par un chenal étroit, d'une profondeur variable (15 pieds minimum), beaucoup plus rapproché de Kinburn que d'Otchakow.

«Otchakow, sur la rive droite, est bâtie au sommet d'une falaise d'une élévation moyenne, s'avançant en angle aigu droit au sud, et projetant une pointe basse sur laquelle s'élève un vieux fort d'origine génoise, en assez mauvais état. Une batterie de neuf pièces d'artillerie de gros calibre, récemment construite sur la falaise en dehors du chenal, le prenant d'enfilade, mais à grande portée, complète la défense de ce côté sans présenter d'obstacles sérieux.

«C'est sur la rive gauche, sur la langue de sable formée des alluvions des deux fleuves, qu'est bâtie la citadelle de Kinburn, dominant le passage de plus près, battant en dehors et en dedans, constituant, en un mot, la seule défense de l'embouchure du Dniéper.

«La citadelle de Kinburn est un ouvrage à cornes, en maçonnerie, avec parapets en terre, entouré d'un fossé là où il n'est pas baigné par la mer, contenant des casernes et autres édifices dont les toitures et cheminées apparaissent au-dessus du rempart.

«Elle est armée sur toutes ses faces, offrant un étage de feux couverts casematés, surmonté d'une batterie à barbette, le tout pouvant présenter environ soixante bouches à feu, dont la moitié battant en dehors sur la mer du sud-ouest au nord-nord-ouest.

«Kinburn porte le pavillon de guerre toujours arboré, indice d'armement, et contient une garnison de deux mille hommes, sans compter les cotons militaires établis en dehors dans un village régulièrement bâti, au sud et à portée du canon de la place. Deux nouvelles batteries ont été élevées dernièrement au nord ouest de la forteresse.

Les journaux anglais publient en outre, la dépêche télégraphique suivante, du contre-amiral Lyons, sur le même sujet:

«De l'embouchure du Dniéper, le 17 octobre.

«Les trois forts du banc de Kinburn, armés de plus de 70 canons et défendus par 1,500 hommes de garnison (ce chiffre ne s'accorde pas avec le nombre indiqué précédemment) sous les ordres du général Konowitch, se sont rendus aujourd'hui par capitulation aux forces alliées. Avant-hier, une flottille de chaloupes canonnières est entrée de force dans le Dniéper, et les troupes alliées ont été débarquées. Malgré les forts du sud, et, par une opération simultanée, la retraite de la garnison et l'arrivée des renforts ont été interceptées, en sorte que les forts ayant été bombardés aujourd'hui par les bombardes, canonnés par les vaisseaux et par les batteries flottantes des Français, et aussi par les vaisseaux à vapeur et les frégates (qui n'avaient que deux pieds d'eau sous leur quille), ont été bientôt forcés de se rendre.

«Les pertes de la flotte sont très faibles, mais l'ennemi a eu 45 morts et 130 blessés. Une escadre à vapeur, sous les ordres des contre-amiraux Stewart et Pellion, est mouillée dans le Dniéper, et commande l'entrée de Nicolaïef et de Cherson. Les forts sont occupés par les troupes alliées, les prisonniers vont être envoyés de suite à Constantinople.»

Le *Globe* fait ressortir sommairement les avantages de la possession de Kinburn. L'occupation de cette forteresse, dit ce journal, découvre la route d'Aleshki, Berislaw et Perekop. Entre ces points stratégiques et les alliés, il n'y a plus que les seuls grands obstacles naturels du pays. Quelque parti que l'on tire, d'ailleurs, de cette nouvelle conquête, il est certain que le prince Gortschakoff n'apprendra pas avec indifférence que la principale défense de la baie de Cherson soit tombée si rapidement.

La *Presse d'Orient* donne ainsi la composition des troupes expéditionnaires qui viennent de s'emparer de Kinburn:

On a embarqué les tirailleurs algériens, de la brigade du général Wimpfen, 2e division du 2e corps, le 14e bataillon de chasseurs à pied, de l'ancienne brigade Marguenat, 1re division du 3e corps, le 95e de ligne, colonel Danner, de la brigade de Failly, 3e division du 2e corps, plusieurs batteries d'artillerie, des fuséens et des troupes du génie.

«Les Anglais ont embarqué la brigade Spencer de la 4e division, deux batteries d'artillerie, de la cavalerie du 6e régiment Enniskillen et une énorme quantité de fusées.

«Les deux escadres à vapeur, ont, de plus, à bord, des troupes formées des hommes des équipages, ces hommes manœuvrent avec la précision de la vieille infanterie. L'amiral Bruat tire un bon parti de cette innovation dont l'initiative lui appartient.

«Le général Ross, commissaire anglais à l'état major français, accompagne le général Bazaine, qui commande en chef l'expédition. Le chef d'escadron Fauro est chef d'état-major.

«Rien n'a été négligé pour le succès de cette expédition. Des provisions de bois et d'eau ont été embarquées.»

La guerre en Crimée.

Nous empruntons la correspondance suivante à la *Presse* de Paris:

« Kamiesch, 6 octobre.

« Je n'ai pas de grandes nouvelles à vous annoncer, mais j'en ai de grandes à vous prédire. Nous voilà entrés dans la phase des opérations militaires, et le temps nous favorise. L'ennemi, harcelé, attaqué sur tous les points, ne saura bientôt plus de quel côté donner de la tête.

« Voici ce que je sais de l'ensemble des opérations. Le maréchal, solidement installé au fond de la vallée du Baïdar, maître des trois cols qui y donnent accès, a pénétré, dit-on, déjà par une gorge, dans la direction de Baga dans la vallée du Bilbek. Il a trouvé devant lui des troupes considérables qui lui barrent le chemin de Batchi-Seraï. Il a dû songer à inquiéter les flancs et les derrières de l'ennemi de façon à diviser ses forces. Plusieurs plans ont été agités: on a pris une décision, et on a procédé à son exécution. Il n'y a donc aucun inconvénient à en parler.

« D'abord, on a voulu agir énergiquement à Eupatoria. Les Turcs seuls n'étaient pas capables de prendre l'offensive. Il fallait sur ce terrain des forces de nature à agir rapidement et énergiquement tout à la fois. Le but, en effet, était d'inquiéter les convois nombreux qui approvisionnent les Russes par la route de Perekop, de les enlever et de contenir et refouler la nombreuse cavalerie qui couvre Ori Kent, point de mire du premier débarquement à Eupatoria, l'un des premiers relais de la route centrale, les derrières de l'armée russe.

« En conséquence, on envoya sur ce point le général de division d'Allonville avec le 4e hussards, les 7e et 6e dragons, c'est à dire la division de cavalerie de 2e corps, moins le 1er hussards. Le général se trouva là le Muchir Ahmed Pacha avec de bonnes troupes turques et égyptiennes, infanterie et cavalerie régulières et bachi bouzouks, bonnes troupes éprouvées. Vous savez déjà comment le général a débuté en battant et refoulant la cavalerie du général Korff sur Simferopol. Il est probable que, dans un bref délai, le corps d'Eupatoria s'avancera dans le cœur de la Crimée. Le général d'Allonville attend l'accomplissement de certaines mesures que presse le maréchal.

« En même temps, une autre expédition se préparait en secret pour un point différent. Depuis le 2, on embarquait des troupes françaises et anglaises; notre port était encombré.

« La grande flotte à vapeur a reçu aussi beaucoup de munitions et une partie de fusées avec leurs terribles projectiles. Joignez à cela en ligne de compte les troupes de débarquement organisées parmi les équipages par l'amiral Bruat, et qui manœuvrent aujourd'hui comme une infanterie d'élite. Sans les marins, c'est une force de 5,000 hommes. En troupes anglaises, on a embarqué toute la brigade Spencer, de la 4e division, et les troupes de marine, un corps analogue à celui de notre infanterie de marine; 2 batteries d'artillerie, une cinquantaine de cavaliers du 6e régiment d'Enniskillen, plus une énorme quantité de fusées.

« Cette expédition, commandée par les amiraux Bruat et Lyons en personne, doit partir le 7, si le temps le permet.

« Ce ne sont pas seulement les départs de l'expédition qui encombrent notre port. Ce sont les arrivages de France: la brigade Jamin, composée du 11e et du 31e, qui est presque au complet déjà, et un grand nombre d'isolés. Beaucoup de congédiés partent aussi pour France, en vertu des ordres de l'Empereur; le chiffre des libérables forme à lui seul une petite armée; c'est 10 à 12,000 hommes qui seront remplacés avant d'être partis. Rien de plus curieux que notre quai: tout se passe dans un ordre admirable.

« Le feu continue à Sébastopol. Le génie a exécuté de grands travaux. Nous avons en ce moment huit batteries armées avec du 24, du 36, des mortiers à plaque et des obusiers; on en construit d'autres. Les Russes en font autant. Déjà notre feu a une supériorité marquée sur le [illegible] sont logés au fort Saint-Nicolas, et commençent avec leurs batteries par une rue de la ville haute parallèle à la rade. Le fort Constantin souffre beaucoup du feu des batteries de la Quarantaine; sans aucun doute, on y ouvrira une brèche.

« Depuis quelques jours, il semble que les Russes sont beaucoup moins nombreux sur les plateaux du Nord. Les uns disent qu'ils se sont retirés pour la plus grande partie sur Simferopol; il est plus juste de croire que le prince Gortschakoff a envoyé des forces du côté des gorges de la vallée de Baïdar, pour s'opposer au passage de l'armée française.

« On prolonge très activement, dans la direction de la plaine de la Tschernaïa, le chemin de fer de Balaklava; il travaille énormément pour les troupes anglaises en ce moment. On veut le rendre, par cette nouvelle ligne, utile aux armées française et turque, qui recevront aussi très-rapidement leurs approvisionnements. Les travaux continuent dans Sébastopol. On vide les tranchées, on en retire tous les projectiles et on comble. Voilà la grande besogne du moment.»

Combat de Cavalerie.

Le maréchal ministre de la guerre de France a reçu du maréchal Pélissier le rapport suivant:

« Grand quartier-général, à Sébastopol, 1er octobre 1855.

« Monsieur le maréchal,

« En rendant compte à Votre Excellence, dans ma dépêche du 29 septembre, de l'envoi du général d'Allonville à Eupatoria avec trois régiments de sa division de cavalerie (4e hussards, 6e et 7e dragons) et une batterie à cheval, j'exprimais l'espoir que l'habile activité de ce général, secondé avec empressement par Muchir Ahmet-Pacha, parviendrait à rejeter au loin les troupes que les Russes entretiennent autour d'Eupatoria, et à menacer ensuite la grande ligne de communication de l'ennemi de Simféropol à Perekop.

« Un brillant combat de cavalerie livré le 29 septembre à Koughil (cinq lieues nord-est d'Eupatoria), et dans lequel la cavalerie russe du général Korff a été complètement défaite par la nôtre, vient d'inaugurer très-heureusement cette série d'opérations, dont Eupatoria doit être le pivot.

« D'après ce qui avait été convenu entre Ahmet-Muchir-Pacha et le général d'Allonville, trois colonnes quittèrent Eupatoria le 29, à trois heures du matin, pour marcher à l'ennemi.

« La première, dirigée au sud-est, alla prendre position à l'extrémité de l'isthme, vers Saki. Elle devait servir de point d'appui, et en même temps, [illegible] l'attention de l'ennemi [illegible] qui l'ont appuyée de leur feu.

« La seconde, commandée par le muchir en personne, et passant par Oraz, Aktchi et Tolotch, s'est avancée sur Djollchak, en refoulant sur

passage tous les approvisionnements de l'ennemi.

« La troisième, à la tête de laquelle s'était mis le général d'Allonville, se composait de 12 escadrons de sa division, de la batterie Armand (artillerie à cheval), avec 300 cavaliers irréguliers et 6 bataillons égyptiens. Elle traversa l'un des bras du lac Sasik et marcha par Chiban sur Djollchak, rendez-vous commun où les deux dernières colonnes furent réunies vers dix heures du matin.

« Ces deux dernières colonnes avaient poussé devant elles des escadrons russes qui s'étaient successivement repliés sur leurs réserves. Pendant que le général d'Allonville faisait rafraîchir ses chevaux, il observait les mouvements de l'ennemi, qui, avec 18 escadrons, plusieurs sotnias de Cosaques et de l'artillerie, cherchait à tourner sa droite en s'avançant entre le lac et lui.

« Le général d'Allonville, que le muchir fit soutenir en arrière par deux régiments de cavalerie turque et les six bataillons égyptiens, se dirigea aussitôt sur la pointe du lac pour envelopper l'ennemi lui-même. La promptitude de ce mouvement permit au 4e de hussards, conduit en première ligne par le général Walsin-Esterhazy, d'aborder l'ennemi à l'arme blanche, pendant que le général Champéron, avec les 6e et 7e dragons, en deuxième et troisième ligne, débordait les hulans russes et les forçait à une retraite précipitée, durant laquelle ils furent harcelés pendant plus de deux lieues.

« L'ennemi ne tenant plus sur aucun point et s'enfuyant dans toutes les directions, le général d'Allonville arrêta ses escadrons et recueillit, avant de se retirer, tout ce qui restait sur le champ de bataille.

« Cette journée nous a valu six bouches à feu (dont 3 canons et 3 obusiers), 12 caissons et une forge de campagne, avec leurs attelages, 169 prisonniers, dont un officier, le lieutenant Procopwitch, du 18e hulans et 250 chevaux.

« L'ennemi a laissé sur le terrain une cinquantaine de tués, parmi lesquels a été reconnu le colonel Andreouski, du 18e hulans, de la division du général Korff, qui commandait devant nous ce jour-là, et qui passe, dans l'armée russe, pour un officier de cavalerie de grand mérite.

« Nos pertes sont en comparaison, très minimes. Nous avons eu 6 tués et 29 blessés. MM. Pujade, aide de camp du général Walsin, et de Sibert de Cornillon, officier d'ordonnance du même général, sont au nombre de ces derniers.

« Cette belle affaire fait grand honneur aux régiments qui ont donné, ainsi qu'aux généraux Walsin et de Champéron, et au général d'Allonville, qui a eu beaucoup à se louer du concours d'Ahmet-Muchir-Pacha et du corps qu'il commande.

« Veuillez agréer, monsieur le maréchal, etc.
« Le maréchal commandant en chef,
« PÉLISSIER »

Ordre du jour.

Les troupes de marine qui, au commencement du siège, avaient été mises à terre avec leur artillerie pour prendre part aux opérations, ont reçu l'ordre de rentrer à bord. Au sujet de cette mesure, le maréchal Pélissier a adressé à l'armée l'ordre du jour suivant:

« Soldats!

« Les braves marins de l'escadre de l'amiral Bruat, descendus à terre pour partager nos dangers et nos travaux, vont nous quitter.

« Les marins russes de la mer Noire, qui n'avaient pas osé se mesurer avec eux sur leur propre élément, ont appris à les connaître devant les murs de Sébastopol.

« Pour vous, vous savez combien pendant toute la durée de ce siège long et difficile, ils ont donné des preuves de courage, de constance et de résolution dans le service de leurs nombreuses et puissantes batteries.

« C'est avec plaisir et confiance que nous les avons reçus parmi nous, c'est avec regret que nous voyons arriver le moment de la séparation.

« Une union et une estime réciproques, formées sur le champ de bataille, nous lient étroitement à ces braves marins, à leurs vaillants officiers, à leur digne chef le contre-amiral Rigault de Genouilly. Nous les retrouverons, ayons-en l'espérance, et alors comme aujourd'hui la flotte et l'armée, le marin et le soldat n'auront qu'une même pensée, la gloire de la patrie; qu'un même sentiment, le dévouement à l'Empereur.

« Au grand quartier général à Sébastopol, le 4 octobre 1855.

« *Le maréchal commandant en chef*,
« *Signé* PÉLISSIER »

Félicitations.

Voici le texte de la lettre de félicitations adressée au maréchal Pélissier par le Sultan, à l'occasion de la prise de Sébastopol:

« Maréchal,

« Les armes de l'alliance viennent de remporter une brillante victoire, fruit de tant de courage et de tant de bravoure. En mon nom et au nom de mon peuple je vous félicite, vous et la brave armée que l'Empereur mon auguste et intime allié a mise sous votre commandement, comme j'en félicite nos braves alliés les Anglais et les Sardes.

« La Turquie vous est reconnaissante comme la France, et elle partage l'admiration générale du monde entier.

« Les braves enfants de ces pays qu'une alliance intime lie l'un à l'autre à jamais, ont ajouté sans doute, par la prise d'une place dont le siège sera une des plus belles pages de l'histoire militaire et la récompense la plus glorieuse. Leur pays bénit leurs noms comme le Tout-Puissant a béni leurs armes. Soyez, monsieur le maréchal, mon organe auprès de votre brave armée pour lui exprimer ces sentiments.

« Le président du conseil général de la guerre, le général de division Rifaat Pacha, qui vous remettra la présente, vous communiquera de vive voix mes félicitations les plus sincères à vous et à vos braves compagnons d'armes.

« Sur ce, je prie Dieu de vous avoir toujours en sa sainte et digne garde. »

TAMAN ET FANAGORIA.

Le ministre de la marine de France a reçu de M. l'amiral Bruat une lettre, en date du 2 octobre, contenant les informations suivantes:

« L'expédition contre Taman et Fanagoria avait été ajournée par diverses circonstances, et je m'étais décidé à prescrire au commandant Bouet de l'effectuer avec les moyens qu'il avait à sa disposition et sans attendre de nouveaux ordres. Je suis heureux de pouvoir annoncer à Votre Excellence que cette expédition a complètement réussi, et que les résultats ne sont pas sans importance, car ils privent l'ennemi de la base d'opérations qu'il aurait pu choisir pour une campagne d'hiver. *Taman* pouvait recevoir et mettre à l'abri plusieurs milliers de soldats. A *Fanagoria*, de vastes édifices pouvaient servir d'hôpitaux ou de casernes.

« Le commandant Bouet m'a adressé un dossier de rapport bien complet sur les circonstances de cette expédition. Je m'empresse cependant de transmettre à Votre Excellence les détails qu'il me donne.

« Le 24 septembre, l'expédition combinée appareilla du golfe de Ketch et fit route pour Taman; le commandant Bouet avait réuni 10 canonnières, le capitaine Hall en avait emmené 3, 1 aviso et 1 navire à vapeur de peu de tirant d'eau, transportant les troupes. En arrivant devant Fanagoria, le commandant Bouet fit jeter quelques obus dans l'intérieur de la redoute pour la faire évacuer; pendant ce temps, les canonnières chargées de troupes continuaient leur route et effectuaient leur débarquement à un mille dans l'est du fort, sur un point où les falaises sont assez peu élevées pour que de la mer on puisse balayer la plaine. Les Cosaques cependant se rassemblaient de tous côtés, et beaucoup d'Arabes étaient en marche, évacuant tout ce qu'ils avaient pour charger à la hâte dans l'intérieur. Le débarquement n'a point rencontré d'opposition. A quatre heures du soir, les troupes étaient réunies dans l'établissement qui avait été cuisiné et ément abandonné, mais laissé intact. Avant la nuit, toutes les dispositions de défense étaient prises. Les troupes alliées avaient devant elles 6 à 800 cavaliers, qui s'éloignèrent dès qu'on eut tiré sur eux quelques obus. Dès le lendemain, on s'occupa de démolir les maisons de Fanagoria qui pouvaient offrir quelques ressources pour établir des baraquements au cap Saint-Paul.

« On a trouvé à Fanagoria soixante-six pièces de canon et quatre mortiers qui étaient déjà hors de service; à Taman, on a découvert onze pièces de 24 qui étaient enterrées dans le sable et on en a fait sauter les tourillons.

« Le commandant Bouet se loue beaucoup de l'active et cordiale coopération du capitaine Hall et du colonel Osmond. Il pensait que le 2 ou le 3 octobre les destructions de Taman et de Fanagoria seraient complètes; l'évacuation des matériaux sur le cap Saint-Paul terminée, et qu'il pourrait rentrer avec les troupes et la flottille dans le golfe de Kertch.

Correspondance Parisienne.

Paris, 20 octobre 1855.

Les nouvelles se font attendre de Crimée; mais il commence à se dire que ce n'est pas de la faute de nos armées si l'on n'a pas appris un grand résultat. Tout était disposé pour livrer la bataille aux Russes; mais on croit que [illegible] qui défendent la Crimée, grand [illegible] été, par les manœuvres [illegible] du général en chef français, isolés les uns des autres, la bataille ne sera pas acceptée par les Russes dans ces conditions. Bien plus, menacé de manque d'approvisionnement, il paraît que le prince Gortschakoff prendrait décidément des dispositions pour évacuer la Crimée. Je sais que ce bruit a souvent été répandu gratuitement, mais j'ai tout lieu de penser qu'aujourd'hui il repose tout au moins sur des probabilités des plus sérieuses. Au reste, une lettre confident elle du général en chef russe, adressée à Varsovie, il y a trois mois (et qui a été lue par une personne aujourd'hui en France), considérait ce dénouement, plus ou moins lointain, comme inévitable, tout en annonçant qu'on le reculerait autant que toute puissance humaine pourrait le faire. La même lettre faisait le plus grand éloge des soldats français: «C'est plaisir, écrivait le prince Gortschakoff, de se battre contre eux, ce sont de vrais lions.»

La nouvelle donnée par le *Morning-Chronicle*, de communications échangées entre les puissances occidentales et l'Autriche, au sujet des conditions futures de la paix, est complètement inexacte. La dépêche publiée par le journal anglais disait que «en réponse aux ouvertures de médiation, les puissances occidentales ont notifié à l'Autriche que les événements de la guerre exigent la révision des quatre points de garantie, et que l'Autriche admet ce principe et affirme qu'elle désire agir d'accord avec les puissances occidentales.»—Il n'y a rien dans ces assertions, qui soit en quoi puisse être vrai.

D'abord, la France et l'Angleterre n'ont répondu et n'ont eu à répondre à aucune ouverture de médiation, de la part de quelque puissance que ce soit. Moins que toute autre puissance, l'Autriche, qui est et qui veut rester leur alliée, aurait pu les mettre dans le cas d'avoir à répondre, par une notification de leurs résolutions, à des ouvertures de cette nature, qu'elle aurait faites. La France et l'Angleterre n'ont pas d'avantage déclaré spontanément leurs résolutions ou leurs intentions au sujet des conditions de paix, dans le but d'appeler l'Autriche à se prononcer comme elles. Il n'y a pas eu lieu, pas plus que dans l'état de la guerre en Crimée, à des délibérations sur ces conditions de paix.

Ce que je puis dire, pour ne tenir dans le vrai, sur la question de paix, c'est que les dispositions favorables à la paix semblent gagner quelque terrain dans les régions gouvernementales en Angleterre. On se rappelle combien le cabinet anglais était, il y a quelques mois, entier et absolu dans ses résolutions de guerre. Aujourd'hui, tout en demeurant décidé à pousser la guerre avec la plus grande énergie, tant qu'elle sera nécessaire, des membres influents de ce cabinet se montrent disposés à reconnaître que la paix est à désirer et que l'Angleterre [illegible] avec satisfaction, si la Russie

voulait faire les concessions que la fatalité des événements lui commandent.

En attendant, si les puissances occidentales n'ont pas fourni à l'Autriche une nouvelle occasion de constater l'accord de ses vues avec celles de ces puissances, en la mettant en demeure de répondre à leur notification sur les conditions de paix, elles reçoivent chaque jour des témoignages de la fermeté et de l'intimité de l'alliance. Après la prise de Sébastopol, M. de Hubner a été chargé par son gouvernement de féliciter le gouvernement français de l'immense succès qui rehausse magnifiquement la gloire de ses armes, au profit de la politique que les puissances alliées veulent faire prévaloir. L'ambassadeur autrichien a en outre, reçu l'ordre de l'empereur François Joseph personnellement, d'exprimer ses félicitations, *comme allié*, à l'empereur Napoléon.

M. Tricoupi, parti de Londres avant-hier, doit passer aujourd'hui par Paris, se rendant à Athènes, où il est appelé par le roi Othon. Il paraît peu disposé à accepter les fonctions, auxquelles il vient d'être nommé, de ministre des affaires étrangères. On doute très fort que les instances qui pourront être faites auprès de lui, à Athènes, le décident à servir une politique qu'il a été peu conciliée, et à siéger dans le ministère grec, avec des collègues qui sont loin de partager tous ses opinions.

Les difficultés survenues entre le gouvernement français et le gouvernement napolitain ne sont pas terminées: l'âge et l'état de santé du représentant de Naples à Paris, peuvent contribuer à maintenir cette situation qui réclamerait peut-être, pour être dénouée, le concours d'un esprit plus susceptible d'une persistante activité. Il commence à se dire (toutefois je n'affirme rien) que le prince Carini pourrait bien ne pas retourner à Londres.

Une correspondance de Jersey, que publie aujourd'hui le *Moniteur universel*, après avoir annoncé l'expulsion de l'île de trois réfugiés attachés au journal l'*Homme*, ajoute à cette nouvelle que, dans la soirée de samedi, des personnes *appartenant aux classes supérieures* de la société, avaient fait une tentative pour détruire l'imprimerie du journal; mais la police avait pris ses mesures pour maintenir l'ordre, et a empêché l'exécution de ce projet. Si coupables et si peu dignes de sympathie que soient les réfugiés qui abusent de l'hospitalité qui leur est donnée, pour prêcher les doctrines les plus subversives et insulter même la souveraine du pays où ils trouvent un asile, il faut avouer que ces personnes des *classes supérieures* avaient imaginé un singulier moyen de protester contre les anarchistes et les socialistes, en se proposant de détruire par la violence, au mépris de la loi, une propriété particulière, inviolable au même titre que toutes les autres propriétés.

LE PÉAGE DU SUND.

On écrit de Hambourg, le 16 octobre:

En vous transmettant une analyse de la dépêche du 1 octobre, par laquelle le gouvernement danois a invité les États intéressés à se réunir en conférence pour discuter l'affaire du Sund, je voudrais vous faire remarquer, d'abord, qu'elle n'est point parvenue dans une forme tout à fait identique à tous les États. Mais, *mutatis mutandis*, suivant les rapports et les intérêts différents, la substance est la même dans les diverses expéditions. Le côté politique de la question est relevé dans le mémoire qui sert d'annexe à la dépêche, lequel mémoire développe surtout le projet de capitalisation, a été communiqué à tous les États intéressés.

En ce qui concerne le point de vue politique, il n'est pas dit expressément que l'assistance du Danemark dépend du Sund. Cet argument, un peu délicat, est plutôt sous entendu; il ressort implicitement de ce qui est insinué sur l'équilibre politique du Nord de l'Europe.

Voici maintenant l'analyse de la partie essentielle de la dépêche du 1er octobre:

«La pièce annonce la décision prise par le Danemark d'en arriver à un arrangement. Le roi a autorisé le ministre des affaires étrangères à inviter toutes les puissances qui font le commerce de la Baltique à se concerter avec le Danemark pour un arrangement définitif; à munir, à cet effet, des instructions nécessaires leurs envoyés à Copenhague ou à nommer des commissaires spéciaux. Le Danemark désire que la négociation projetée commence dans le courant de novembre.

«Les envoyés danois près les différentes cours sont chargés de remettre à tous les États le mémoire annexé au *semuli*. Il résume la situation actuelle de l'affaire, les seuls moyens qu'a le Danemark pour arriver à un arrangement définitif. Ce mémoire expose en même temps les vues du Danemark sur cet arrangement à intervenir.

«La proposition principale du Danemark sera la capitalisation du péage. Pour se pas renoncer à la base du droit, le Danemark n'a point tout à fait abandonné le plan d'une révision du tarif. Mais il est donné à entendre que ce plan a peu de chances d'être agréé par toutes les parties intéressées; c'est donc le plan de capitalisation que le Danemark devra proposer.

«Les développements donnés de ce plan à la préférence à cause du mode spécial de capitalisation; mais il croit, cependant, que le mode de répartition par lui proposé dans le mémoire mérite de fixer l'attention des gouvernements sur les décisions desquels il se veut, toutefois pas engager.

«L'essentiel, c'est qu'une négociation ait lieu et que l'on tâche de s'entendre.

«Le Danemark exprime l'espoir que les États de réclamation sont dans la bonne volonté de trouver une solution satisfaisante. Il espère aussi, que l'Amérique voudra entrer dans cette voie et suivre l'exemple du Danemark, qui a pris l'initiative pour arriver à des mesures propres à prévenir un conflit.

Les réfugiés français à Jersey.

Nous avons rendu compte dans notre dernier numéro d'un différend survenu entre les éditeurs du journal français *L'Homme* et les habitants de l'île Jersey. Ce différend a eu pour dénouement l'expulsion du propriétaire, du rédacteur et du distributeur du journal. Voici les détails que nous fournissent les journaux anglais:

Les réfugiés de Jersey, dit une correspondance, viennent d'exciter contre eux une véritable tempête d'indignation dont l'effet ne se répète jusque dans le journal radical le *Morning Advertiser*, de tout temps, dit-il, a été, il existe parmi la population de Jersey un parti qui demandait l'expulsion des réfugiés étrangers; un fait récent est venu grossir les rangs de ce parti et exciter contre les proscrits étrangers une formidable agitation. Dans une lettre lue par M. F. Pyat, dans un meeting révolutionnaire à Londres, signée de MM. Rougée et Jourdain, puis imprimée en cinq colonnes dans la feuille socialiste l'*Homme*, que publie, à Jersey, M. Ch. Ribeyrolles, il est dit, à propos de la visite de la reine d'Angleterre en France, que la reine Victoria a perdu *son honneur.... tout jusqu'à la pudeur.* Le correspondant du *Morning Advertiser* ajoute naïvement qu'il est persuadé, pour sa part, que ce dernier membre de phrase doit être entendu dans un sens politique, mais que rien dans la contexture de la lettre ne l'indique, et quiconque a l'honneur anglais, que les républicains anglais eux-mêmes respectent, ressentira cet ennemi dans tout ce qui porte un cœur britannique. L'offense devient plus grave lorsqu'elle émane d'un étranger.

Des placards ont été répandus à profusion dans toute l'île de Jersey. Nous en reproduisons un qui fait à montrer à quel point l'indignation publique est montée. En voici la traduction:

«Habitants de Jersey, avez vous lu le numéro de mercredi dernier du journal socialiste français l'*Homme*? Il y est dit que votre Reine a perdu l'*honneur*.... *tout jusqu'à la pudeur*.

«Hommes de Jersey, vous qui vous vantez avec raison de votre loyauté, permettrez-vous que la première dame du pays, votre reine bien-aimée, soit insultée impunément? S'il en est ainsi, votre race est déchue, votre esprit dégénéré, votre cœur avili! Bien, rassemblez-vous immédiatement en meeting général, et que pas un jour ne se passe sans que des mesures soient prises pour affranchir Jersey de la honte dont il souffre et qui en fait un foyer de trahison.

«Dieu sauve la Reine»

On lit dans le *Sun*:

«On écrit de l'île de Jersey, en date de samedi soir, que la plus grande agitation régnait dans l'île depuis la publication de l'infâme pamphlet sur la reine, qui a paru dans le journal intitulé l'*Homme*. Un des meetings les plus enthousiastes que l'on ait vus a eu lieu au salon de la reine, dans Belmont-Road; plus de 2,000 personnes y assistaient. M. Lequesne, constable de Saint-Hélier présidait.

Les résolutions suivantes ont été adoptées:

«1o Que dans l'opinion de ce meeting, il est juste que ce pays accorde en *tout temps* un asile sûr aux exilés politiques et religieux quels que soient leur pays, leurs convictions ou leurs croyances. Mais, en retour de la protection qu'ils trouvent dans l'empire britannique, il est du devoir de tous les réfugiés de se soumettre à ses lois, et agir autrement est l'abus d'un caractère des plus ingrats, et une grossière violation de l'hospitalité.

2o Que ce meeting apprend avec regret, que [illegible] plus d'un an, quelques réfugiés politiques [illegible] l'*Homme*, qui a pour objet la suppression du christianisme, la propagation du socialisme et la destruction de tous les trônes, y compris celui de la gracieuse souveraine dont c'est notre orgueil et notre privilège d'être les loyaux sujets.

3o Que ce meeting proteste, de la manière la plus solennelle, contre les doctrines défendues par le journal socialiste susdit, lequel non-seulement a ouvertement prêché l'infidélité, et le rejet de toute autorité constituée, et hostilement attaqué le grand et cordial allié dont les efforts pour cimenter l'union de la France et de l'Angleterre lui ont donné des droits au respect et à l'attachement du peuple de ce pays, mais encore exalte les assassins politiques, prêche le régicide, et insulte bassement et grossièrement la reine de ce royaume.

Ce meeting considère la publication d'un journal de cette nature, comme la honteux outrage aux lois de l'hospitalité et aux sentiments des habitants de cette île sérénissime et loyale. Le meeting regarde cette publication comme un malheur pour cette île, et compte fermement que des mesures immédiates seront prises pour la supprimer.

5o Qu'une copie des résolutions ci-dessus sera communiquée à S. Ex. le gouverneur par une députation.

L'agitation était telle que le gouverneur a consenti à recevoir la députation le dimanche.

Le *Times* résume, dans un long article, les faits posés à Jersey par les réfugiés politiques français et condamne leur conduite en termes très énergiques. Puis il conclut de la manière suivante:

«Nous en avons dit assez de révolutionnaires pour nos lecteurs. Mais nous recommandons à lord Palmerston et au secrétaire d'État de l'intérieur la lecture attentive de leur dernière publication. Nous croyons que le chef du cabinet a déjà menacé ces incendiaires de quelque chose qui ressemble à la déportation. Que le citoyen Pyat et ses amis se tiennent pour avertis, ou ils pourraient avoir bientôt à faire des complots démocratiques et sociaux sur quelque sol éloigné et plus sympathique.»

On écrit de Londres, sous la date de 19 octobre:

Le *Morning Advertiser* revient sur les faits qui se passent à Jersey pour annoncer que l'agitation prend chaque jour des proportions plus grandes et plus inquiétantes. De nouveaux et violents placards ont été affichés et répandus à profusion, surtout samedi, jour de marché. Ces proclamations désignaient à la vengeance populaire, le docteur et colonel Pianciani qui, dit-on, l'un des propriétaires du journal l'*Homme*, a écrit le sien (contredit) de Saint-Hélier a été vendu chez lui.

Une proposition tendant à l'extradition des réfugiés a été très sérieusement formulée. Le gouverneur et tous les officiers de la couronne dans l'île se sont réunis; le gouverneur a invité les tribunaux à commencer des poursuites contre le journal l'*Homme*. Il lui a été répondu que l'auteur de la lettre, quoique blâmable au point de vue de la courtoisie, ne tombe pas sous l'application de la loi. En conséquence, le gouverneur a réclamé un système de précaution; mais le gouverneur général, informé par l'exil des réfugiés, aurait répondu que peut-être le gouverneur ferait usage de son autorité, comme commandant militaire, pour expulser de l'île le rédacteur en chef, M. Ribeyrolles, l'administrateur, comte Pianciai, les compositeurs, les vendeurs et distributeurs du journal.

De grands rassemblements se sont formés devant les bureaux du journal prêts à recourir à la violence pour se faire justice. Le connétable a pris des mesures énergiques en vue du maintien de la paix, et un connétable a averti lesdites personnes, objets de l'animadversion populaire de ne sortir qu'armées. Un meeting, qui a duré deux heures, a adopté des résolutions violentes contre les exilés et le journal; un comité a été nommé chargé de les porter au gouverneur. Le même jour, les rassemblements se sont renouvelés et l'on dit qu'une liste de 29 noms a été soumise au gouverneur, avec demande d'un ordre d'expulsion contre ces tous. Les deux fils de M. Victor Hugo figurent sur cette liste, en même temps que cinq médecins. Le *Morning Advertiser* fait observer qu'un des grands promoteurs du mouvement contre les réfugiés est un médecin lui-même.

On lit dans les journaux anglais:

« Le *Jersey Times*, que nous recevons à l'instant, annonce que la députation nommée par le récent meeting, ayant exposé à S. Exc. le gouverneur les résolutions adoptées au sujet des actes posés par les réfugiés politiques, ce haut fonctionnaire a déclaré aux délégués qu'il prendrait des mesures immédiates pour l'accomplissement des désirs de la population.

« Nous apprenons que lundi le constable de Saint Hélier a communiqué verbalement à MM. Pianciani, propriétaire, Ribeyrolles, rédacteur en chef, et Thomas, distributeur du journal l'*Homme*, les commandements de son Excellence portant qu'ils eussent à quitter l'île au plus tard samedi 20 de ce mois. Les résolutions adoptées par le meeting ont été communiquées aux gouvernements français et britannique.»

Le *Morning Advertiser* annonce que les réfugiés expulsés de Jersey ont quitté cette île le 20 au soir; au moment de leur départ, un grand rassemblement d'individus, armés de gourdins, s'est formé devant leur porte, mais les réfugiés étaient, de leur côté, en nombre et bien armés. Heureusement, la police a réussi à prévenir un conflit.

Décédée, hier, à 3 heures et quart P. M. à l'âge de 1 an et dix jours, MARIE LOUISE SAUTON, fille de F. Sauton et de dame Théolie Castarède. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi à 4 heures précises. Le convoi partira de chez son père, rue des Marais, entre St Philippe et Dumaine.

Guérison des Hémorroïdes.

Huntsville, Caroline du N. 1er nov. 1836.

Au Dr. C. M. Jackson.

Mon cher monsieur—Permettez-moi de vous offrir mes remerciements sincères pour votre remède qui a opéré une guérison [illegible]. LES AMERS ALLEMANDS du Dr HOOFLAND m'ont débarrassé [illegible]. Je suis bien [illegible]

Votre obéissant serviteur,
WM J. ATWOOD.

Voir l'annonce.
A vendre par J. WRIGHT & CO,
nov—1 ma, 3 pe v. et camp. No 151, Chartres, N.-O.

Remède de McLane contre les vers.

La lettre suivante adressée aux propriétaires par un client, prouve le succès qu'a obtenu ce célèbre remède partout où il a été introduit.

Bloomburg, comté Tioga, Pen., 20 mars 1850.

Messieurs:—Votre remède contre les vers est *tellement recherché* ici et dans les environs, que nous n'en avons plus. Vous nous obligerez de nous faire expédier 20 douzaines de bouteilles; nous les attendons à l'arrivée. [illegible]

Les effets merveilleux de cette préparation ne sauraient [illegible]. Je crois, qu'il devrait y avoir une [illegible].

Wm M. MALLORY,
Par W. E. PORTER.

A MM J. KIDD & Co.

Que les acheteurs aient soin de demander le CÉLÈBRE VERMIFUGE du Dr. McLane, et ne pas en prendre d'autre. Les autres vermifuges n'ont aucun rapport à celui-ci. Le véritable vermifuge du Dr McLane ainsi que ces célèbres pilules contre la maladie de foie, sont à vendre par tous les pharmaciens connus des États Unis et du Canada.

SCOVIL & MEAD,
No 111, rue de Chartres.

Agents généraux pour la vente en gros dans les États du Sud. C'est à eux que tous les ordres doivent être invariablement adressés.

A vendre également par tous les pharmaciens connus de la ville. 10nov—6t

Personne n'oserait aujourd'hui contester l'efficacité des Amers Allemands du Dr Hoofland, préparés par le Dr C. M. Jackson; ils ont guéri des [illegible] de la dyspepsie, la maladie du foie et des organes de la digestion. Ces Amers [illegible]. Voir l'annonce.

A vendre par J. WRIGHT & Co.
4sept—1yp No 151, rue de Chartres

ATTENTION.

Rideaux en batiste et broderies, kerseys, plains et marchandises sèches.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de rideaux en batiste et broderies, kerseys, plains et marchandises sèches, qui sera lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co. Conditions libérales à la vente.

Chemises et Cols en soie.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de chemises et cols en soie, qui aura lieu aujourd'hui à dix heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co, No 22 rue de la Vieille Levée. Conditions libérales à la vente.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

15 novembre—Meubles élégants et neufs, au No — rue St. Louis.

15 novembre—Maison à deux étages dans la rue St. Jean Baptiste, entre St. James et Market et deux terrains au Bayou St. Jean appartenant à la succession de Richard Welsh.—Une maison basse, en bois, encoignure des rues Royale et Bienville.—Cinq lots de terre, de choix, dans le voisinage du Chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest.

20 novembre—Esclaves de valeur, esclaves de maison, forgerons et briquetiers—De bonnes servantes créoles, pour être une succession.

24 novembre—Propriété de valeur dans le 3me district, dans le voisinage de Wm. Cormley—Maison en brique à l'encoignure des rues Religieuses et Ste Marie, dans la succession de Mathias Schwoerer.

26 novembre—Droits de terre, de valeur, à Bouligny, de la succession de Samuel J. Peters.

12 décembre—Esclaves de valeur, de la succession de B. Lee Bell.

15 décembre—Un lot de terre avec extrémités sur le front de la Bande Gormley, dans la succession de J. Kohn et autres contre les héritiers de Wm. Gormley.

Pour les détails voir les annonces.

Pommade végétale et régénératrice.

Pour faire naître, croître et embellir les cheveux. Son efficacité extraordinaire la recommande également pour faire croître la barbe. Par M. P. B.

CET important article est employé dans toutes les principales villes de l'Europe, et le résultat prodigieux qu'on en a obtenu ne laisse plus de doute sur son efficacité. On a vu croître les cheveux de personnes qui commençaient à devenir chauves. Le succès de cette pommade est encore plus étonnant sur les personnes qui ont perdu leur chevelure à la suite d'une maladie; elle repousse brillante et souple. Prix, 50 cents le pot.

Dépôt général, à l'encoignure Dumaine et Vieille Levée, chez le Dr LOUBET, seul dépositaire.

13 nov—4 [illegible]

AVIS.

Société des membres du Barreau de la Nouvelle-Orléans.

L'ASSEMBLÉE annuelle de cette société aura lieu samedi, 17 du courant, à 11 heures du matin, dans la salle de la Bibliothèque. Les membres qui désirent faire partie de la société sont priés de s'adresser à M. M. COHEN,
14 nov—4 f Secrétaire et trésorier.

DR. JUAN G. BIADA, Dr. en Medicina y Cirujia, de la universidad de la Habana, participa á sus amigos y al público en general que teniendo que permanecer por algun tiempo en esta ciudad, que tendrá su oficina, situada en la calle de Dumaine, No. 92, abierta desde las 9 de la mañana hasta las 4 de la tarde.

Posée un método particular para curar sencilla y prontamente las enfermedades sifilíticas y á un precio moderado. 14 nov—3

M. JUAN G. BIADA, Docteur en Médecine et Chirurgien de l'Université de la Havane, fait savoir à ses amis et au public en général qu'il a son bureau situé dans la rue Dumaine No 92. Il est ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi.

Il a aussi une méthode particulière pour guérir promptement et radicalement les maladies syphilitiques.

Ses prix sont très modérés. S'adresser à la pharmacie de MM. Espinola & Co, rue Condé entre Dumaine et St. Philippe. 14 nov—3

A LOUER OU A VENDRE,

UNE magnifique maison basse avec mansarde, située au coin des rues Champs Élysées et Bons Enfants, ayant une très belle vue sur le fleuve et le chemin de fer. C'est une excellente position pour une grocerie, un café, &c. La propriété sera louée ou vendue à des conditions très avantageuses. S'adresser au No 10, en face de la maison au coin des rues Baronne et Canal, à
14 nov—1m A. PEREIRA.

PORTER—60 pipes porter fond épais, marque de Tennent, en demi bouteilles, en débarquement et à vendre par
14 nov J Y DE EGANA, 47, rue Bienville

Vve HEBERT,
149, rue de Chartres.
VÉRITABLES MÉDICAMENTS
F. V. RASPAIL.

REÇU par le Nuremberg—Eau sédative, Pommade camphrée, alcool camphré, vinaigre des bains de [illegible], Poudre de camphre [illegible]. Nota—Ces préparations sont faites d'après les prescriptions et avec l'autorisation de F. V. RASPAIL, par COLLAS, pharmacien, à Paris.

Manuel annuaire de la santé et de la maladie.
13 nov—1y

Nègres à vendre.

UN GRAND nombre de Nègres de choix de la Virginie et du Maryland sont arrivés aujourd'hui; il y en aura des domestiques et des nègres de champ. Le soussigné aura toujours des nègres de ces États durant la saison.
WALTER L. CAMPBELL,
14 nov—6m Rue Esplanade et Moreau.

UNE demoiselle parlant français, espagnol et anglais et pouvant également enseigner la musique, désire trouver une place d'institutrice dans une famille privée.—S'adresser rue Toulouse 128.
14 nov—4f

AVIS.

LES soussignés ont transporté leur étude du No 21, rue Conti, au No 77, rue Royale, entre Conti et Bienville.
EDWARD BARNETT,
ALF. BARNETT,
13 nov—3f notaires publics.

AVIS.

UN de deux associés qui tiennent un Café avantageusement situé, voudrait vendre sa part. Pour les conditions, s'adresser à M. PATURO, au No 28 de la Vieille Levée, No 128. 13 nov—6

Presse à coton de la Levée.

L'ÉLECTION annuelle de sept Directeurs, pour la Presse, aura lieu au bureau de la Compagnie, [illegible] lundi, 19 novembre prochain, de 10 heures à 2 heures.
16 nov—td F J FORSTALL, Secrétaire.

UNE [illegible]
S'adresser à [illegible] No 97, à la presse. 8nov

AMUSEMENTS.

Théâtre St-Charles.

B. de Bar..........directeur.
L. B. Duffield..........sous-directeur.
C. G. Chesley..........trésorier.

Jeudi soir, 15 novembre.

Miss Farren jouera pour la quatrième fois—LONDON ASSURANCE, dame Farren remplira le rôle de Lady Gay Spanker. ETON BOY. Deuxième, bénéfice de Miss Farren.

Les portes s'ouvrent à six heures et demie; le spectacle commence à 7 heures précises.

Les Campbells sont arrivés.

Réouverture du "Southern Opera House" de Paul.

SALLE DE L'ARMONY.

QUATORZE ARTISTES.

A PARTIR de LUNDI, 12 novembre, tous les soirs pendant la semaine.

Les Campbell Minstrels de West et Peel ont l'honneur d'annoncer aux dames et aux messieurs de la Nouvelle-Orléans qu'ils donneront une série de leurs Concerts, comme il est dit ci-dessus.

Pour les détails, voir les affiches du jour. Prix du billet, 50 cts.—Pour les personnes de couleur, 25 cts. MATT PEEL, Directeur.
15nov Dr. F A Jones, Agent.

Théâtre d'Orléans.

Bals masqués de société.

LES messieurs qui désirent souscrire aux Bals masqués de Société du Théâtre d'Orléans sont priés de s'adresser à M. H. Rullier, au bureau du Théâtre, qui sera ouvert tous les jours de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. 13nov—1m

MUSÉE AMÉRICAIN DE VANBUREN,

No 107, rue St-Charles,

Presque en face du Théâtre, et autrefois le Musée de Dan Rice.

CE Musée où se trouvent réunis les triomphes de Paris, est ouvert tous les jours et est magnifiquement illuminé le soir. L'établissement renferme une grande collection d'objets rares qu'aucun autre musée des États-Unis.

Dans la belle collection de figures en cire, le maréchal Pélissier, Omer-Pacha, lord Raglan, le prince Menschikoff, Napoléon Ier et les souverains des puissances belligérantes de l'Europe méritent une mention spéciale. Prix d'entrée: 50 cts. Pour les enfants, moitié prix.
8 nov

LE GYMNASE, TIR AU PISTOLET
ET SALON D'ÉCHECS, de
ROPER,

No 10..........rue Perdido..........No 10

Sera ouvert LUNDI, 22 octobre. Heures de leçons: de 6 heures du matin à 10 heures du soir, excepté les dimanches.

Il y a une salle pour chaque département.

Le professeur HILDBT, du gymnase de Berlin, est chargé de donner des leçons de gymnase.
21 oct—6m

LES soussignés, avocats, ont formé une société à dater de ce jour, pour l'exercice de leur profession.

Nouvelle Orléans, 14 novembre 1855.
A. PITOT Senior,
15 nov—3f A. PITOT Junior.

Belle place.

ON demande un instituteur Américain ou Français, mais parlant bien l'Anglais, pour aller dans une des meilleures habitations de la Louisiane, prendre soin de 3 ou 4 enfants. Bon salaire.
S'adresser au Prof. BRETTE,
15nov—1f No 14, rue St Charles

Huile pour les machines.

LES soussignés sont prêts à fournir en n'importe quelle quantité, l'EXCELLENTE HUILE DE BALEINE DE MASON pour les machines. Cette huile évite aussi bien qu'aucune autre; elle est pure, ne gèle pas en hiver et ne laisse pas de crasse dans les machines. Les prix sont modérés.
A vendre seulement par A. A. GREEN & CO,
15nov—1mo No 60, rue Poydras.

TABAC—12 balles tripes de première qualité de la Havane, reçues tout récemment par le brick Mary Elizabeth et à vendre par
D. BORNIO FRERE,
15 nov No 34, rue Gravier

TABAC—60 balles tabac en feuilles de la Havane, garanti véritable Vuelta Abajo, qualité extra, pour capes et tripes. Le lot comprend un, deux, trois, quatre et cinq, en magasin et à vendre par
D. BORNIO & FRERE,
15 nov 64, rue Gravier

PICADURA—25 barils première qualité, pour cigarettes, à vendre par
D. BORNIO & FRERE,
15 nov 64, rue Gravier

MAGASIN A BON MARCHÉ.

Modes et articles de fantaisie.

Encoignure Hôpital et Chartres (Condé).

Mme Fabio a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu, par les navires Globe et Nuremberg venant de France, un assortiment complet et varié de MARCHANDISES DE FANTAISIE ET DE SAISON, comprenant:

Chapeaux de soie, pour dames et demoiselles, nouvelle [illegible].

Chapeaux de soie, couronnes de mariage et de bal. Robes de velours, garnitures de fantaisie.

Manteaux de drap, broderies.

Mantilles de velours, variées à dentelle française.

Malines de [illegible], articles de [illegible].

Un assortiment complet de tous les autres articles de modes.

Mme Fabio espère que ces beaux choix de marchandises, qui par leurs modiques prix seront vendues, lui [illegible] que partout ailleurs, lui assureront la bienveillant patronage du public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner son magasin avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

MANTEAUX ET MANTELETS faits sur commande, dans le plus bref délai.

Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 15n—3m

No 60 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

Ouverture de modes et de marchandises de HAUTE NOUVEAUTÉ.

SOPHIE, successeur de A. MANSUY.

Mlle Sophie, de retour de France, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elle a acheté à Paris et qu'elle doit recevoir sous peu un magnifique assortiment de marchandises hautes nouveautés, consistant en chapeaux et capotes du soir le plus élégant, voiles, mantelets de velours, manteaux, moire antique, etc. et toutes les nouveautés dans la plus riche variété des modes, le plus riche et élégant de robes blanches, blondes, dentelles point d'Alençon, point d'Angleterre, mouchoirs brodés, riches garnitures, parures, [illegible] etc.

Mlle Sophie appelle surtout l'attention des dames sur ses assortiments de dentelles les plus riches qui soient jamais venues en ce marché. 11 nov—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME ROBERT,

A l'honneur de faire savoir aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle a transporté son magasin de MODES et Nouveautés au No 17, rue de Chartres entre Douane et Conti.

B. DURAND,
IMPORTATEUR DE
PORCELAINE et CRYSTAUX,
Encoignure St. Pierre et Royale,
Nos 187 et 189

A L'HONNEUR d'annoncer au public en général qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages d'Europe, un grand assortiment de Crystaux et Porcelaines qu'il offre à vendre à des prix modérés.

Lampes modérateurs et autres.
Services complets, unis et décorés.
Porcelaine, Plaqués, Carafes, verres unis et coupés.
Plats, Assiettes de Tables et verres pour café et restaurants.
Un complet assortiment de poêles à fourneaux et de batterie de cuisine.
Huile de Colza, pour lampe modérateur, épurée.
23 oct

CIGARES de la Havane—25,000 cigares de la Havane, en magasin, reçues d'être reçus et arrivés par le brick Mary Elizabeth.

70,000 en débarquement du brick W. D. Miller. Chaque lot est composé de bonnes classes et d'excellentes marques.

Un fort stock bien assorti de marques favorites, pleinement garanti d'importation directe, constamment en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée,
13 nov Entre Douane et Bienville.

Égaré.

Un CHEVAL bay clair, 15 mains, non ferré. Une récompense convenable sera donnée à quiconque le ramènera à la brasserie de l'encoignure Annunciation et Poyfarré.
13 nov—6

MOUTARDE—200 douzaines moutarde du Kentucky, en débarquement et à vendre par
R. M. BARLOW & Co.
13 nov—6f

CIGARES DE LA HAVANE—140 000 Regalias Canones, petits Regalia, Prensados, Augustas et Breva, de La Intimidad, Ricoetina, Buena Esperanza et Monte Cristo, en débarquement du brick Mary Elizabeth. Egalement: 25,000 Regalias de Londres, New World et Know Something, reçus par la goëlette Montagué et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
8nov 38, Vieille Levée, en face du Natchez Alley

CIGARETTES en Douane—3 barils et 20 caisses cigarettes, Estella de Alma et Para Usted. Egalement un baril et une caisse en magasin. Le tout actuellement en magasin du Mantua.
A vendre par LABORDE & XIQUES,
8nov Vieille Levée, en face du Natchez Alley

Ouverture d'un nouveau magasin de nouveautés.

J. LEVOIS & Co, ont l'honneur de prévenir les dames et le public en général qu'ils ouvriront mercredi, 7 du courant, un magasin de nouveautés en tissus, soieries, lingerie, confections et hautes fantaisies de goût.

Ils osent espérer que la variété et la fraîcheur de l'assortiment attireront l'attention des dames et leur obtiendront un bienveillant patronage.
Encoignure Canal et Bourbon,
6 nov—1m Bâtisse Touro

OLIVES—400 barillets olives espagnoles, en magasin;

Oporto—25 barils de qualité supérieure, en magasin;

Papier—Une balance de quelques balles de la marque célèbre Les Perilles, en magasin.

Aux lithographes et aux cigariers—3 caisses papier satiné, dimension élégant, de différentes couleurs.
A vendre par ANT. COSTA,
5 nov No 16, rue de la Douane

HUILE D'OLIVE—En débarquement du navire Virginia Ann, de Marseille:

150 caisses huile d'olive James Plagniol, 24 douzaines;

100 paniers do do de 24 demi bouteilles;

100 caisses vermicelle L. Bailly;

100 do macaroni, Amouroux, à vendre par
P. D. SEGOND & COUTIN,
30 oct 13 rue Bienville

Ante Jouvin!

VÉRITABLES Gants Jouvin, reçus par le navire Nuremberg, à vendre par ADOLPHE BLACHE,
30 oct 60 rue Royale

ADOLPHE BLACHE,

60, rue Royale,

VIENT de recevoir par le navire Nuremberg, du Havre, une partie de son assortiment de marchandises, comprenant:

Chemises de toute sorte;
Cols do do;
Caleçons do do;
Gants et cravates—les dernières nouveautés;
Bretelles et jarretières;
Parfumerie fine de toute espèce;
Brosses et peignes;
Gants de laine, de peau, etc;
Garnitures de toilette en porcelaine et cristal;
Fourrures pour Dames;
Éventails, articles de fantaisie, etc. 30 oct

J. CASBERGUE,

Md Tailleur, rue St-Charles, 77,

INFORME sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe, par la voie de New York, un assortiment de costume fantaisie, tous en qu'il y a de plus nouveau, ainsi que [illegible] 30 oct

Vente pour dissolution de Société.

A VENDRE—Un des meilleurs cafés, situé dans un des meilleurs endroits du Faubourg Tremé. Pour les conditions de la vente, s'adresser à
MAILLOT & ROS,
15nov—6 134, rue des Remparts

A VENDRE—30 caisses fromage français, garni pour queues. En magasin et à vendre par
SOUS LARAYA,
8nov 21 rue Jefferson et 16 rue Tchoupitoulas

ON demande vingt nègres pour aller à couper du bois, sur une plantation près de la ville.
S'adresser à [illegible] NEWS.
26 oct—1m

[illegible] CHEMIN DE FER

Chemin de fer des Opelousas.

Le bateau à vapeur SOUTHERN STAR, de la Nouvelle-Ibérie à Franklin, arrivant au point du jour.

LE beau bateau à vapeur SOUTHERN STAR, fin marcheur et à basse pression, fait maintenant les voyages de l'extrémité du chemin de fer des Opelousas (à Tigerville) à Franklin et les ports intermédiaires. Pour le transport des passagers et du fret léger, partant tous les jours (excepté le jeudi). Partant de Franklin à 6 heures du matin, et Tigerville à l'arrivée des chars.

8 nov—et camp J E CALDWELL & Co,
28, Bank Place

Modes! Modes!
A L'INSTAR DE PARIS
Madame DURAND.

Rue Royale 187, entre Toulouse et St Pierre.

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'à son retour d'Europe, elle a ouvert un établissement pour la vente publique de toutes ses anciennes marchandises en magasin.

Elle offre un nouveau choix de modes et de nouveautés, acheté par elle-même avec le plus grand soin, dans les maisons les plus renommées de Paris. Beaucoup de ses articles de goût ont figuré à l'Exposition Universelle.

Un grand assortiment de chapeaux de tout genre pour dames et pour enfants;

Manteaux, pelisses, et mantelets en soie et en velours.

Lingerie unique, broderie grande nouveauté, fleurs artificielles, coiffures pour parures pour bal, dentelles, valenciennes, parures complètes pour mariées, rubans, en soie, en velours et en peluche ombrelles, gants et mitaines, gallons riches et en général tout ce qui concerne la haute nouveauté.

Les prix sont modérés. 22 oct

No 34, rue de Chartres, encoignure Douane.

Ouverture de Modes et Nouveautés.

OLYMPE & Co,

ONT l'honneur de prévenir les Dames qu'ils viennent de recevoir de Paris un bel et riche assortiment de modes et nouveautés, consistant principalement en chapeaux et capotes, robes brodées à volants, velours et peluche, soieries à pointe, dames riches, moire antique, taffetas royale et quadrillés, velours, peluche, manteaux et mantelets de la plus haute nouveauté, châles cachemire de l'Inde, châles peluche et grenadine, broderies, lingeries, dentelles, valenciennes, guipure, point d'Angleterre, mouchoirs brodés, volants, plumes, fleurs artificielles, franges, gants Jouvin, fausse bijouterie, ombrelles, &c, &c, et qu'ils en feront l'ouverture mercredi prochain, 7 novembre.

Toutes les marchandises ayant été choisies par Mme Olympe elle-même, avec le plus grand soin, dans les meilleures maisons de Paris, elle ose espérer que les Dames voudront bien continuer leur bienveillant patronage.

OLYMPE & Co,
3 nov— 34, rue de Chartres

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

La maison BECHET, FEYER & Co, offre (pour cause de liquidation) un joli choix de soieries, lingerie, confections pour dames et enfants, sorties de bal, fleurs et fournitures de mode.

Toutes les ventes sont au comptant. 31oct

Ouverture de marchandises

De haute nouveauté.

MME E. FOURNIER, encoignure Canal et Baronne, (sous le Pelican Club) a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France un joli choix de marchandises de haute nouveauté en robes, soieries, barège, tissus, confections de soie, velours et drap. Lingeries, dentelles, articles pour enfants, garnitures, rubans, fourrures, etc., et qu'elle en fera l'ouverture le samedi 10 novembre.

Mme FOURNIER annonce en outre à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de joindre un atelier de modes à son atelier de costume, et sollicite de nouveau le bienveillant patronage de toutes ces dames.
8nov

Broderies, broderies.

MLLE C. GUERIN, de retour de France, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a un assortiment complètement renouvelé de DENTELLES, MODES, LINGERIES pour dames et enfants et qu'elle en fera l'ouverture le 13 courant.
141 rue Royale. 8nov—1m

Costumes pour bals masqués et de fantaisie;

112, rue Conti, entre Dauphine et Bourbon.
MME GROUX FIEROBE,
Costumière de Paris,

Informe respectueusement ses clients et le public en général, qu'ayant considérablement augmenté son fond par des importations de Paris, toutes récentes, elle est prête maintenant à fournir toute espèce de costumes les plus complets et les plus élégants, DOMINOS, MASQUES, etc., etc. Son assortiment est le plus grand et le plus varié de la ville. Il comprend les caractères particuliers à chaque nation, à chaque siècle, et le style ancien et moderne. Ses prix sont fort modérés.

Madame FIEROBE a un cabinet de toilette expressément réservé pour les dames.

Elle fait les costumes sur commande, dans le plus bref délai. 3 nov

Chocolat à la crème et à la liqueur,

CHOCOLAT-FERRUGINEUX.
LOPEZ & Cie,

95, RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE CONTI.
NLLE-ORLEANS.

ONT l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils manufactureront fraîchement tous les jours leurs CÉLÈBRES CHOCOLATS A LA CRÈME ET A LA LIQUEUR ainsi que toutes les autres qualités de chocolats différemment parfumés.

Nous recommandons également le CHOCOLAT ferrugineux fabriqué par nous, et qui, tant sous le rapport de sa fraîcheur que de sa qualité, rivalise avec tous les chocolats [illegible] étrangers.

LOPEZ & Co, 95, rue de Chartres

N. B.—A dater du 1er novembre prochain, nous établirons un dépôt de tous nos chocolats chez A. Maurice, confiseur, encoignure Canal et Bourbon.
23 oct

$50 de récompense.

VOLÉ à Thibodeaux, dans la nuit du 5 courant: Une montre anglaise de chasse, en or, No 12,944, sortie de la fabrique de Joseph Johnson, rue Bold, Liverpool,

Une chaîne en or,
Deux bagues en diamant,
Une broche de dame,
Une épinglette montée en perles.

Une récompense de cinquante piastres sera donnée à quiconque rapportera ces objets au propriétaire et une récompense de cent piastres à quiconque arrêtera le voleur.
ALEX. BELLO, à Thibodeaux
ou à HENRY LUND,
6nov—3 72, rue du Camp, N.-O.

Îlet de terre à vendre.

MESURANT 310 sur 476 pieds, situé dans le faubourg Tremé. C'est la terre la plus élevée des environs de la ville.
S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 8nov—

Avis de société.

MOI Ed. Joseph J. Fernandez, ai, à partir d'aujourd'hui, associé à mes affaires, qui seront dirigées dorénavant sous la raison de S. FERNANDEZ & Co.
Nouvelle Orléans, 1er novembre 1855.
1 nov—1m SALVADOR FERNANDEZ.

Succession de H. Valls.

LES personnes qui doivent à cette succession sont priées de venir régler avec les soussignés, et celles qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession sont priées de présenter leurs comptes.
H. MEUGENS,
No 31, rue de la Commune,
T. VALLS,
No 73, rue des Magasins.
Exécuteurs testamentaires.
8nov—10

Académie de Dessin et de Peinture.

M. A. C. JAUME, peintre de portraits et professeur de dessin.

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il [illegible] d'ouvrir un cours de dessin et de peinture, [illegible] rue Royale de 6 1/2 à 8 heures du matin, [illegible] rue St Pierre, de 6 1/2 à 8 [illegible] lundi, mercredi et vendredi.

Prix: $ 4 par mois.

Restauration complète de vieux tableaux. 9o. 3m

A LOUER,

POUR plusieurs années la BRIQUETERIE appartenant à la succession de D. F. Burthe; elle est située dans la paroisse Jefferson, à quatre milles au-dessus de la ville, et sera louée à des conditions très avantageuses. Pour plus amples détails, s'adresser à l'homme chantier de bois dans la rue du Camp, entre Delord et Poyfarré. 31 oct

POMMES DE TERRE—300 barils de Louisville Meshanoc, en débarquement du steamer Glendale,

OGNONS—250 barils du Nord, pelure argentée,

POMMES DE TERRE—150 barils de Baltimore, en débarquement des chaloupes,

POIS—110 barils nouvelle récolte,

POIS ROUGE—10 barils de Gallipolis,

POMMES DE TERRE—250 barils prime de St Louis.

POIS FENDU—50 barillets récemment reçus,

ORGE PERLÉE—Quelques barils en magasin,

SEL gros et fin—Constamment en magasin,

POMMES SÈCHES—200 barils nouvelle récolte, en magasin,

AIL—150 paquets d'Espagne, en magasin,

PATATES DOUCES—Constamment en magasin et à vendre par
DONNELLY, BEZZINA & Co,
9 nov 64 rue Tchoupitoulas

WHISKEY—30 barils whiskey Magnolia, de Pike, en magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
9 nov 13 et 15 St Louis

BIÈRE ET PORTER—75 barils bière de Bass et porter de Barclay, bouteilles et demi bouteilles, en magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
9 nov 13 et 15, rue St Louis

A VENDRE à livrer par le brick Unione de Gênes—[illegible] carreaux de marbre pour carrelage;

20 plaques marbre de différentes grandeurs;

1000 caisses macaroni et vermicelli;

2000 Manteque Cali;

10 caisses saucissons d'Italie;

50 boîtes anchois;

50 meules fromage Parmesan;

15 barils amandes sans coque;

12 caisses eau fleur d'oranger;

[illegible]
LANATA FRERES,
8nov rue Jefferson

Ouvrages en cheveux.

E. GUERIN,...119, rue du CANAL...T. A. KELLER

Le plus grand établissement d'ouvrages en cheveux, aux États-Unis.

LES soussignés annoncent à leurs amis et aux étrangers qu'ils viennent d'agrandir leur magasin au No 119, rue du Canal, et qu'ils sont prêts à exécuter avec de grands soins tous les ordres pour les ORNEMENTS EN CHEVEUX. Comme tout est fait à la machine [illegible] les meilleurs artistes du Nord et de [illegible] à exécuter toute sorte d'ouvrages, [illegible] fleurs, bijoux, sujets, chiffres, corbeilles [illegible].

[illegible] Ces ouvrages sont invités à venir examiner leur [illegible] assortiment de NOUVEAUX MODÈLES [illegible]. Aussi un grand assortiment de perruques et articles de fantaisie.
GUERIN & KELLER.
8nov—3m

Avis de Société.

LES soussignés informent le public que par acte passé devant J. Lisbony, notaire, le 30 octobre 1855, ils ont formé une société de commerce sous la raison A. BOULENGER & CO.

La nouvelle maison devant continuer le même genre d'affaires que la précédente maison JEAN BOULENGER, les soussignés sollicitent notre clientèle pour continuer de leur patronage; et leurs amis et clients qu'ils trouveront toujours à leur magasin, encoignure des rues Bienville et Chartres au premier, [illegible]

Un joli choix de marchandises de fantaisie, merceries, bonneterie, vêtements et garniture de haute nouveauté pour robes et manteaux.
J. BOULENGER,
8nov H. CLAUDEL.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

Ce chemin est maintenant ouvert d'Alger à Tigerville, sur le Bayou Black, distance de 80 milles, et transporte les passagers et le fret.

TRAINS DES PASSAGERS
Partant du Dépôt, à Alger, tous les jours, à 8 heures 30 minutes du matin
Partant de Gretna tous les jours, à 8 40 m. du m.
Arrivant à Tigerville, tous les jours, à midi 10 mm.

RETOUR.
Partant de Tigerville à 1 heure de l'après midi,
Arrivant à Gretna à 4 heures 30 minutes
" à Alger à 4 heures 40 minutes.

Prix: — $3 50 pour aller, et autant pour revenir.

Un ferry destiné à transporter les passagers, partira du pied de la rue Ste Anne, tous les jours, à 8 heures précises du matin.

La Compagnie recevra, tous les jours, jusqu'à 3 heures de l'après midi, sur le wharf au pied de la rue St-Louis, du fret pour Tigerville et les stations intermédiaires. Le fret partant d'Alger devra être payé par les expéditeurs, et tout fret devant être déposé à toute autre station qu'au Bayou des Allemands, à Raceland, au Passage Lafourche, à Terrebonne et à Tigerville, où la Compagnie a des agents doit être payé d'avance.

On peut se procurer, en s'adressant au bureau de la Compagnie, les règlements et les taux du fret publiés en forme de pamphlet.
27 oct A. B. SEGER, vice-président

GIQUEL & JAMISON,

18, rue de Chartres.

VIENNENT de recevoir par les navires NEUSTRIA, GLOBE du Havre et W. NORMAN, MARTHA et AFRICA de Liverpool, les articles suivants qu'ils offrent en vente à des prix bien réduits, savoir:

Manteaux de velours et drap pour dames;
Manteaux drap et molleton pour enfants;
Mantelets soie brodés riches pour dames et fillettes;
Manteaux et mantelets laine tricotées.
Sorties de bals et théâtres;
Habillements popeline et piqués pour enfants.
Robes popeline nouveautés pour dames;
Mousselines de laine imprimées et unies;
Mérinos et cachemires toutes couleurs;
Mérinos et cachemires écossais;
Tartans et flanelles imprimés;
Mouchoirs batiste en tout genre;
Voilettes dentelles véritables;
Jupons brodés riches;
Bandes mousselines et nansoucks, brodés riches;
Festons et entre-deux jaconats et mousselines;
Chemises en toile et en coton pour dames;
Corsets mécaniques et autres;
Couvertures à lits molleton et en laine;
Flanelles unies de toutes couleurs;
Cols brodés, brodés riches;
Cols jaconats pour dames et enfants;
Cols do en clair do do
Entre-deux et dentelles valenciennes;
Draps de dames toutes couleurs;
Soieries noires unies, rayées et brochées;
Soieries couleurs [illegible], grand assortiment;
Soieries couleurs unies do do
Cols guipure et crêpes fours,
Manches do do do
Foulards pour robes,
Manchettes Hermina et Ogne,
Robes jaconats et mousselines pour enfants;
Bonnets dentelles et mousselines do do
Ombrelles, marquises et parasols;
Bas et chaussettes mérinos, en tout genre;
do do coton do do
do do fantaisie do do
Rubans peluche et velours pour garniture;
Rubans soie fantaisie;
Robes mousseline suisse pour soirées do brodés à volants do

Ainsi qu'un grand nombre d'articles [illegible] à énumérer. Venez examiner notre assortiment avant d'aller ailleurs, vous trouverez votre avantage.
GIQUEL & JAMISON,
10 nov 18, rue de Chartres

Modes et Marchandises Sèches.

186..........RUE DU CAMP..........183

HARBY

Vient de recevoir par les steamships Cahawba et Crescent City venant de New York, et par les navires Indiana, Haselburg, Growler et autres, venant du Nord et de l'Europe, un très beau

STOCK DE MODES ET MARCHANDISES SÈCHES

A très bon marché.

L'attention des dames est appelée particulièrement sur son assortiment de BRODERIES fines, comprenant COLS, CHEMISETTES et MANCHES, JUPONS BRODÉS, MOUCHOIRS, BARBES, &c, qu'il vend

A meilleur marché

Que dans aucun autre magasin de la ville.

Son stock de CALICOS est d'une beauté remarquable et du dernier genre anglais, français et américain.

L'ASSORTIMENT DE SOIERIES EST OFFERT
A meilleur marché

Et est le plus beau qu'on puisse trouver sur ce marché ou sur aucun autre marché. Les acheteurs sont invités à venir examiner les marchandises.

On déplace les marchandises au gré des acheteurs. HORACE HARBY,
23 oct— 185, rue du Camp

EPONGES—Un lot d'éponges, à vendre par
J Y DE EGANA,
10nov 47, rue Bienville

Confections pour hommes.

REÇU par le Black Warrior, 20 malles pardessus drap pilote, à bon marché;

22 malles paletots en drap castor extra;
10 do pardessus drap noir, bleu bronze &c.,
10 do gilets velours, peluche, soie, satin &c.,
5 do Manteaux, genre nouveau,
2 do robes de chambre, Paris haute nouveauté;
100 douzaines chemises coton fines pour la peau;
100 do do mérinos do do
200 do caleçons mérinos, &c. &c.
A vendre par LAGAY & LECARU,
8nov 36 rue de Chartres

A LOUER A BAIL; Le marché de la rue Claiborne et Commune.

DES propositions seront reçues par les soussignés jusqu'au 25 novembre prochain, pour louer ce beau marché pour un ou deux ans, à partir du 1er décembre prochain. Le paiement devra être fait tous les mois et on se gera de bonne caution pour le paiement ponctuel.

Les personnes qui enverront des propositions, auront le droit de faire une offre pour un ou deux ans séparément et de donner le nom de la caution. Pour plus amples détails, s'adresser à
J A BEARD & MAY, encanteurs,
30 oct—au 25 nov No 8, Banks Arcade

Magasin à bon marché.

THEODORE DANZIGER,

Encoignure Robertson et Orléans,

A reçu par le Daniel Webster et d'autres arrivages de New-York:

Une caisse Soieries Rachel, nouveau style, magnifique assortiment de couleurs.

Broderies, jupons et bandes brodées,
Manteaux de velours, garnitures, [illegible]
Draps de dames, toutes couleurs,
Mérinos de [illegible] de 25 cts la verge,
Véritables dentelles et entre-deux.
Velours noir, toutes couleurs.
Mousselines de laine et mérinos,
Indiennes anglaises et françaises;
2 caisses indiennes bon teint, à 8 1/4 cts la yarde;
Un assortiment complet de draps et casimirs pour tailleurs;

2 balles de couvertures françaises, les plus grandes, de première qualité.

Il appelle aussi l'attention à un superbe assortiment de Canettes et Rachel. Le tout à des prix extrêmement minimes. 30 oct—1m

AVIS
Aux cordonniers, patrons et autres.

A VENDRE, pour cause de départ, un des mieux établissement de la ville et des mieux situés. Inventaire à la vente. Le tout en bon ordre pour l'exploitation du dit établissement. Pour les conditions, qui seront faciles, s'adresser dans la maison, au No 161, rue Poydras, près du marché.
30oct

MAGASIN DE DENTELLES.
Mme P. LAFARGUE,

132 Rue Bourbon, 132

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle qu'elle continue comme par le passé son commerce de dentelles. 1nov—6f

Avis.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société pour la vente en gros de marchandises sèches, sous la raison MAKIN, MALUS & Co, pour la vente de groceries en gros et en détail, aux Nos 6 et 8, rue Conti, près Vieille Levée.

Nouvelle Orléans, 1er novembre 1855.
EDGAR MAKIN,
LUCIEN MALUS,
1 nov—1m EDMOND MALUS.

AVIS.

LA société de LANATA, GANDOLFO & Co est et demeure dissoute à partir de ce jour, par limitation du contrat.

M. F. Gandolfo est chargé de la liquidation.
LANATA, GANDOLFO & Co,
1ernov 9 et 10, Jefferson

AVIS.

NOUS avons ce jour formé une société de commerce dans cette ville sous la raison de LANATA FRERES.
DOMINIQUE LANATA,
G. LANATA.
1ernov 9, et 10, rue Jefferson

Changement de domicile.

JULES BORIE a transféré son magasin de parfumerie, et d'articles de Paris, ainsi que son salon de coiffure, à l'encoignure des rues Chartres et Bienville. 2 oct

J. CASBERGUE,

Md Tailleur, rue St-Charles, 77.

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir par le navire Nuremberg, du Havre, un assortiment de chemises de toute les genre, à la dernière mode, ainsi que:

Velour couleur pour gilet;
Satin couleur et noir du do;
Drap et casimir noir; casimir couleur pour pantalon;
Drap en couleur de toute nuance pour redingote;
Édredon noir et couleur pour surtouts et paletots;
Casimir noir façonné pour pantalons. 1nov

AVIS.

M. W. T. WILLIAMS est, à partir d'aujourd'hui, associé à mes affaires, qui seront dirigées dorénavant sous la raison Charles Kock & Co.
C. KOCK,
No 29 rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 1er octobre 1855. 1 oct—1m

FONDS DE PUENTES & Co, ont transporté leur magasin du No 31 au No 30, rue de la Vieille Levée. 3oct—1m

Séances magnétiques.

Somnambule très lucide.

Cures extraordinaires, des maladies chroniques ou aiguës, dites incurables!

MME R. DUMAS, somnambule très lucide, et connue par ses cures admirables, prévient ses amis et le public, qu'ayant laissé son mari, R. Dumas, comme bien contraire à son sommeil lucide, qu'elle continuera à donner ses séances comme par le passé, avec son ancien magnétiseur, celui qui avait dirigé sa lucidité dès le début.

Consultations, tous les jours de 8 à 1 heure, excepté le jeudi et le dimanche.—Encoignure des rues Quartier et Remparts, No. 313. 28oct—1m

A LOUER,

UNE MAISON A DEUX ÉTAGES, sise rue Franklin No 65, entre Bienville et Conti.—Six appartements, une cuisine, une chambre pour domestiques; belle cour et jardin.
S'adresser sur les lieux. 29 oct—1m

Maison Vve HEBERT & Co,

149, rue de Chartres.

Librairie française.

REÇU par les derniers arrivages:
L'OFFICINE de DORVAULT
nouvelle édition augmentée de tous les suppléments.
Nouveaux français.

Le suite du quatrième des diverses publications est prête à distribuer aux souscripteurs. 29 oct

Grande réduction de prix!

LA maison BECHET, FEYER & Co, offre (pour cause de liquidation) un joli choix de soieries, lingerie, confections pour dames et enfants, sorties de bal, fleurs et fournitures de mode.

Toutes les ventes sont au comptant. 27oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Dr L. DUPERRON, Dentiste,

A transporté son cabinet au No 65, RUE ROYALE, entre Bienville et Douane.

Son cabinet sera ouvert de

Huit heures du matin à quatre heures du soir.

Changement de domicile.

LE Dr H. RANCE a transféré son domicile rue Bourbon No 187, entre les rues Toulouse et St Pierre, maison qu'occupait anciennement M. le Dr C. De Valetti.

Forcé de m'éloigner encore pour cause de santé, M. le Dr H. Rancé reste seul chargé du soin de toute ma clientèle.
C. DE VALETTI
20 oct—3m D. M. P.

A VENDRE à livrer par le navire United States, du Havre—50 caisses fromage de tête de chèvre; 6 tonneaux fromage de Gruyère.
LANATA FRERES,
8nov rue Jefferson

ÉCOLE SUPÉRIEURE.

Rue du Canal, No 180.

Mme L. BIGOT,

A L'HONNEUR d'annoncer aux familles de la Louisiane qu'elle ouvrira son pensionnat le 5 novembre. Elle y continuera à enseigner d'après la méthode théorique et pratique suivie à l'École Supérieure de Deuxième District, dont seront notables élèves qui se destinent à l'enseignement, ont été professeurs des écoles de l'Éducation [illegible] districts, depuis avoir dirigé [illegible] à l'examen du district au bureau de la Nouvelle-Orléans.

Pour les jeunes enfants, il y aura deux classes préparatoires en [illegible] prompte [illegible].

Une grande attention, un soin consciencieux seront donnés à [illegible] de traduction et de composition.

Le temps des classes sera également divisé entre les deux langues.

Enseignement général.

1re classe.

Histoire moderne, Astronomie, Physique et Chimie, Zoologie et Botanique, Algèbre et Géométrie, langue Espagnole.

2me classe.

Grammaire et Rhétorique, Histoire Ancienne et du Moyen-âge, Géographie Ancienne et Moderne, Histoire des États-Unis, Arithmétique.

Classes préparatoires.

Lecture, Écriture, Grammaire, Analyse, Arithmétique, Géographie.

Ces différentes branches seront enseignées dans les deux langues.

La musique est confiée aux soins d'un des premiers artistes de la Nouvelle-Orléans.

Le dessin et la peinture, enseignés par Mme Bigot.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution.
3 nov—1m

Avis.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle Orléans, 2 novembre 1855

LES directeurs de cette Compagnie s'étant décidés à clore les affaires de cette Agence, aucune nouvelle assurance ne pourra être renouvelée.
3 nov—6m THOMAS BLOG, Agent

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public, en général, que cet ancien établissement, et favorablement connu, a été complètement réparé, toutes les améliorations suggérées en conséquence y ont été introduites, ainsi que toutes les réparations nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, celles des dames surtout, ont des meubles neufs et du plus grand élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au confort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain.
E. B. MORSE,
1sept—1m Propriétaire.

Magasin bon marché.

DUREL & KUNTZ,
No..........RUE ROYALE..........No

VIENNENT de recevoir un assortiment complet de MARCHANDISES SÈCHES, qu'ils offrent à un GRAND RABAIS

Mérinos anglais à 30 cents la yarde;
do français à 80 do do;
do [illegible] à 65 do do;
Mousseline de laine unie à 20 cents la yarde.
do do imprimée à 20, 25 et 30 cents la yarde;
Drap de dame (extra fin) $1 30 la yarde,
Serviettes (par $1,01 la douzaine;
Chemises anglaises pour hommes, $2 la douzaine
Nous avons en très beau choix de BRODERIES

Cols, Guipure et Valenciennes;
de Jaconats et Mousseline; Bandes du do
Chemisettes de do Jupes brodées;
Robes d'enfants; Voiles noirs;
Dentelles noir noire; dentelles Valenciennes.
do Malines; do Fil, Robes brodées.
AUSSI—ARTICLES DE MÉNAGE.

Tels que:
Toile à draps;
Coton à draps;
Couvre-pieds;
Couvertures;
Serviettes, &c. &c.
DUREL & KUNTZ, rue Royale,
14 nov entre Bienville et Conti

L. PERROT & Co.,

Rue Royale, No 233, enc. Ste-Anne,

ONT l'honneur d'informer les acheteurs qu'ils ont en mains leur assortiment de marchandises sèches pour la saison d'hiver, consistant en indiennes françaises et américaines, mousselines laine, écossais, mérinos, alpaca, casimirs, cotonnades, [illegible] fine à rideaux, coton blanc et écru, flanelles, drap de dames, tartans, couvertures, ourdines blanches et couleurs, chemises de santé, caleçons, bas, chaussettes, bretelles, foulards, mouchoirs, cravates, broderies, corsets, parapluies, en tout-cas, ombrelles, rubans, galons, mercerie, parfumerie, etc. etc. de toutes qualités, véritables gants Jouvin et autres, &c &c.
16oct—3m

Rue Madison No 13, à la Nouvelle-Orléans.
Hôtel-Restaurant Madison,
TENU PAR EUGÈNE CAILLER.

CET établissement, situé à deux pas de la halle à la viande, est bien recommandable; ouvert et [illegible] attirer l'attention des personnes de la ville [illegible]. M. Eugène Cailler se recommande [illegible] de ses ressources [illegible] pour le manque de son confort [illegible]. Avec [illegible] HOTEL RESTAURANT MADISON sera le préféré de MM. les voyageurs et des moyens de la Nouvelle-Orléans.

Pension et logement: cabinets, chambres et appartements. 16oct—1m

IMPÉRIALES et autres marchandises pour le magasin de Mexique.

Reçu tout récemment par les navires Martha J Ward et J. P. Harward, venant de Liverpool,

60 balles Impériales de 36 pouces, bonne qualité.
12 " Indiennes anglaises de 34 pouces,
10 caisses plattilles Bl. 4/4 et 7/8,
10 " Brimmes et Crêpes,
6 " Chemises toile devant simple et brodée.

Également:

Un assortiment général de toiles pour le commerce de la ville. A vendre par
O. B. GRAHAM,
16 oct 10, rue Gravier.

MADAME SIMONIN,

Rue de Chartres 34

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un bel assortiment de toutes les nouveautés pour dames, comprenant tous les articles de toilette, tels que: *Jupons, cols, manches, chemisettes, de la dernière nouveauté, robes et manteaux, patrons, corsets de Paris, [illegible].*

Mme SIMONIN se charge comme par le passé de la confection de la lingerie.
RUE DE CHARTRES, 34. 1nov—1m

CHARBON CANNEL EN GLAIS à $1 25 le baril.

Le meilleur charbon du monde pour les familles et les salons.

A vendre au No 77, rue de la Douane, à $1 25 le baril livré. Les personnes qui désirent acheter du charbon feraient bien de s'approvisionner de bonne heure.

A vendre, charbon de Pittsburg, anthracite, charbon américain et charbon de Lower Ohio, aux plus bas prix du marché.
1 nov—1m F. H. WILLARD, Agent

Grocerie à vendre.

UN offre à vendre à des conditions avantageuses une grocerie bien achalandée, située au coin des rues St. Antoine et St. [illegible] dans [illegible]. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
13nov—1m

Soieries et Marchandises Sèches de fantaisie.
VENTE EN GROS.

J. G. PEPPARD & CO.,

54, RUE GRAVIER,

Ont maintenant en magasin leur NOUVEAU STOCK DE SAISON,

Comprenant: SOIERIES, SATINS, MOUSSELINES DE LAINE, CACHEMIRES, MÉRINOS, ALPACAS, RUBANS, GARNITURES DE ROBES, MOUCHOIRS, VOILES, GANTS, BRODERIES, CHAPEAUX DE DAMES, SOIE ET PAILLE, FLEURS ARTIFICIELLES ET ARTICLES DE MODES.

Également: [illegible]

Sur lesquels ils appellent l'attention des marchands de la campagne. 1sept—3m

CHANGE SUR PARIS—A vendre d'un à soixante jours de vue, à la convenance des acheteurs par CASTILLO & HARISPE.
31p 6—m

Ferbos frères,

247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine,

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES, Et marchands de comestibles en gros et en détail. 14ov—1a

EN débarquement du navire "Le Globe" venant du Havre:

40 caisses de 100,2 boîtes sardines à l'huile de la marque Doffle Jonas, de Nantes,
30 caisses de 100/2 de boîtes sardines do do do,
30 do de 50 boîtes sardines do do do,
5 do de 100/2 boîtes petits pois au naturel do do,
10 caisses champignons de Paris en grande et demi boîtes,
2 caisses d'[illegible] à l'huile contenant chacune 100/2 boîtes,
3 caisses pâté truffe, assortis, en demi et quarts de boîtes,
1 caisse contenant 100 douzaines biscuits parisiens, pour dessert. A vendre par
HENRY VALETON,
16 oct 90, rue St. Louis.

Change sur la Havane.

TRAITES sur la Havane, en petites ou fortes sommes, à vue ou à un jour de vue, comme le désireront les acheteurs.

A vendre par J. M. CABALLERO,
No 36, Vieille Levée,
8nov entre Douane et Bienville

SUCRE de la Havane—161 caisses sucre brut et blanc, en débarquement du brick Wm D. Miller à vendre en douane ou droits payés, par
LABORDE & XIQUES, 38 Vieille Levée,
13 nov en face du Natchez Alley

CIGARES—271,700 cigares de la Havane, en débarquement du brick Wm D. Miller, comprenant les excellentes marques José de Cabarga, Sol, Washington, Bueno Empresa, Rio Hondo, Hercules, et Monte Cristo, grandeurs différentes, à vendre par
LABORDE & XIQUES, 38 Vieille Levée,
13 nov en face du Natchez Alley

Café à vendre.

UN café connu sous le nom de "Kentucky House", situé au coin des rues Gravier et Levée, en face du débarcadère du ferry, bien approvisionné et ayant une bonne clientèle. L'établissement est vendu parce que le propriétaire n'est pas à s'occuper que d'un café. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, à
13 nov—3t MANUEL FRANCIS.

EN débarquement du navire Johannisberg, du Havre,

25 paniers champagne Clicquot,
15 caisses absinthe E. Pernod,
25 do kirsch do,
15 do absinthe Lecoultre,
10 do kirsch do,
50 k. chocolat F. Marquis,
20 boîtes do do,
300 livres bougies de la Villette,
50 paquets bougies de l'Étoile,
12 caisses biscuits à la crème, très riches,
[illegible] biscuits de [illegible],
do biscuits à champagne,
[illegible] champignons de Gaillot,
10 caisses légumes assortis, de Bedin,
4 do [illegible],
4 do [illegible],
4 do [illegible] do,
4 do [illegible] de Dantzick,
4 do jus de groseilles,
4 do jus de limon,
200 bottes champignons de Passy,
100 do haricots verts, de Rennes do do,
5 do [illegible],
34 k. jalousie fine en boîtes de 3 k.
A vendre par ARNAUD & TAMBOURY
13 nov Encoignure Royale et St Louis

WHISKEY—100 barils, rectifié, à vendre par
JOSEPH LARDIN & Co,
14 nov 33, rue Tchoupitoulas

GRAISSE—250 barillets, graisse de saindoux en boutilles, à vendre par
JOSEPH LARDIN Co,
14 nov 33, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—30 tierçons jambons passés au sucre, à vendre par JOSEPH LARDIN & Co,
14 nov 33, rue Tchoupitoulas

LANGUES de bœuf—30 douzaines langues passées au sucre, à vendre par
JOSEPH LARDIN & CO,
14 nov 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—En débarquement du steamer Ohio, venant de Cincinnati:

84 barils Whiskey Magnolia de Pike et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
14 nov 13 et 15, rue St Louis

Magasin à louer.

Le grand magasin encoignure Canal et Vieille Levée; possession en sera donnée le 1er novembre.

Le magasin No 3, Vieille Levée; possession en sera donnée de suite.

S'adresser à LOUIS F. MAREST,
23 oct 59 rue Toulouse